La Voix du peuple : organe de l'Union conservatrice du Gers ["puis" organe de défense sociale et religieuse "puis" [...]



Union conservatrice du Gers. Auteur du texte. La Voix du peuple : organe de l'Union conservatrice du Gers ["puis" organe de défense sociale et religieuse "puis" organe quotidien de défense sociale et religieuse]. 1910-03-14.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 .

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

Centimes

ABONNEMENTS

Un an 20 francs Six mois 40 fr. 50 AUTRES DÉPARTEMENTS. . Les Abonnements partent des 1er et 16 de chaque mois

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. le Rédacteur en Chef

FONDATEUR POLITIQUE: P. de CASSACINAC

BUREAUX: 2, Rue Gambetta, à AUCH

Tout ce qui concerne les Abonnements, Annonces, etc., doit être adressé à M. l'Administrateur

Les Ahonnements sont payables d'avance.

ANNONCES & RÉCLAMES

Les Annonces sont recues dans nos bureaux. chez nos correspondants, ainsi que dans toutes les agences de publicité de Paris des Départements et de l'Étranger

FIL TELEGRAPHIQUE SPECIAL

Lundi 14 Mars 1910. - 20° Année - N° 6,335.

BUREAUX A PARIS: 26. RUE FEYDEAU

par ordre de ce dernier.

On annonce la mort de Mme Poriquet, qui n'a survécu que quelques heures à son mart, doyen du Sénat.

Deux engins ont fait explosion chez M. Antoine Besson, au Chambon-Feugerolles, où la grève continue toujours. Une réunion exceptionnelle au bénéfice des

inondés a eu lieu au champ de courses d'Au-

Hérouval, à M. Auguste Merle, a gagné le francs); Saint-Potin, à M. Champion, le Prix de la Société Sportive d'Encouragament (20.000 francs), et Sauveur, à M. A. Foacier, le 20 Prix de la Société des Steeple-Chases de

Questions Sociales

France (20.000 francs), à Auteuil.

LE «VERRE VIDE»

Nos lecteurs savent ce que nous pensons de la solution fournie par le Sénat à 1 question des retraites ouvrières ; la loi ne peut être qu'absurde étant donné les principes étatistes qui sont à sa base. Est-on certain tout au moins que la pension dérisoire obtenue par ce système sera régulièrement payée à l'échéance?

Trois éléments doivent servir à la constitution des retraites : les contributions des employeurs, les versements des employés les allocations de l'Etat. Les sénateurs ont imaginé un contrôle assez rigoureux afin d'empêcher les patrons et ouvriers de se soustraire à l'obligation des versements. Mais qui nous garantit que l'Etat remplira exactement ses engagements? La loi coûtera par an au Trésor 150 à 180 millions environ. Le gouvernement sera-t-il en mesure à la fin de chaque exercice de mettre une somme aussi considérable à la disposition des ayants-droit?

En ce moment le Parlement ne peut par venir à mettre sur pied un budget qui n'es cependant grevé d'aucune dépense extraordinaire. Combien la tâche du ministre des finances sera plus difficile lorsqu'il devra trouver les capitaux nécessaires au paiement des retraites ! Quand on a à traiter avec un débiteur aussi douteux que l'Etat républicain, il est prudent de prendre ses précautions et d'exiger des garanties.

Au Palais-Bourbon la question n'avait pas été élucidée. Il n'est aucun article du texte voté en 1906 qui, sur ce point, donne satisfaction aux intéressés. La commission du Sénat a été, il faut le reconnaître, plus avisée. L'article 26 de son projet stipule que « la loi sera applicable dans le délai | à boire au peuple dans un verre vide. » d'un an après le vote des ressources qui en assurerent le fonctionnement ». L'article a été réservé et viendra prochaimement en discussion. S'il était adopté, les Chambres devraient voter une seconde loi déterminant expressément les impôts dont le rendement donnera au Trésor les millions indispensa bles au service des retraites. Le produit de ces impôts ne pourra être employé à un autre chapitre du budget des dépenses. Il servira, en quelque sorte, à gager le paiement des pensions de vieillesse.

Nous serions fort étonnés si une semblable disposition ne rencontrait pas au Luxembourg une vive opposition. Elle donne aux futurs bénéficiaires de la Caisse des retraites une garantie qui n'est pas négligeable et à ce titre elle mérite notre approba- 167 mètres sous la croix ; elle deviendrait l'arrêtera difficilement. Les combinaisons tion. Mais, par contre, elle transgresse une ainsi le monument religieux le plus élevé du des règles les plus absolues de notre droit | monde et aurait 21 mètres de plus que la py fiscal : celle de l'unité budgétaire. Le prin- ramide de Chéops. cipe de la spécialisation des ressources pour une dépense déterminée a toujours été condamné par les financiers républicains. Ceux-ci préfèrent un mode de comptabilité leur laissant une plus grande liberté dans le maniement des fonds publics. Ils seraient gênés par cette spécialisation qui ne leur permettrait pas de puiser à leur guise dans

les quatre milliards du budget. La semaine dernière, la Chambre, en dé- de croix, avec pourtour et chapelles rayon- ner telle on telle personnalité.

Les Faits du Jout de l'augmentation des droits de succession et donations » a complété par avance l'article 26 de la commission sénatoriale. Peut Martin Cauthier, transféré à Paris, a été être ne s'est-elle pas nendu compte qu'elle interrogé par M. Albanel ; il a déclaré que démolissait du même coup le principe sas'il avait pris des dossiers chez Duez, c'est cro-saint de l'unité budgétaire. Si elle per-

siste dans cette voie, il faudra l'en féliciter. Les salariés, en effet, n'auraient aucune certitude de toucher leur pension si le budget des retraites n'était pas disjoint du budget général. Les allocations de l'Etat risqueraient d'être distraites pour un tout autre usage si les ressources correspondantes n'étaient pas spécialisées et affectées exclusivement au paiement des retraites. Peu importe qu'une telle disposition soit contraire aux principes généralement admis par les pontifes de netre législation financière. Ce qui importe, c'est que les vieux ouvriers ne seient pas spoliés de la maigre pension que leur alloue la loi. Ce qui importe à nous, contribuables, c'est que si or nous impose davantage pour permettre le fonctionnement de la loi des retraites, ce surcroît de charge profite aux ouvriers et n'aille pas se perdre dans le gouffre du bud-

Chambre notre éminent ami M. de Ramel. Toutes les fois que les retraites ont été dis cutées au Palais-Bourbon, M. de Ramel demandé que la loi contienne les éléments de ressources nécessaires à son fonctionne ment, que les ressources soient spécialisées et versées dans la dotation particulière de la caisse des retraites formant un budget à part. A chacune de ses interventions, le gou vernement opposait une fin de non recevoir se réclamant du principe de l'unité budgétaire. Il semble qu'aujourd'hui en soit dis posé à rompre avec cette théorie vieillotte et retardataire. Mais il ne faut pas l'oublier : ce que la Chambre vient de décider | deux ans, le père avait régularisé par el pour garantir le paiement des pensions de vieillesse, c'est la solution que, pendant dix ans, un député royaliste a seul préconisée

La constitution de Caisses corporative autonomes aurait évité toutes ces difficul tés. On a préféré la Caisse d'Etat. Nous allons donc être obligés de subir les multi ples inconvénients de l'assurance organisée d'après la méthode étatiste. Encore de vons-nous prendre des mesures pour proté ger les prolétaires contre les déprédations de l'Etat assureur. On n'empêchera pas le gouvernement de tripoter à son aise avec les milliards provenant des versements caon peut l'obliger tout au moins à verser la contribution qu'il s'est engagé à apporter à l la Caisse des retraites. Nous verrons si les membres du Parlement auront ce courage. S'ils n'exigent pas la garantie dont nous parlons, leur loi sera caduque avant d'être promulguée. Les sommes versées par les contribuables pour les retraites seront accaparées par les politiciens besogneux du régime sans que les ouvriers en reçoivent une amélioration de leur sort. Nous pourrons dire avec M. de Ramel au ministre, qui refusait de prendre un engagement for-

Henry de LARECLE.

mel : " Monsieur le ministre, vous donne

Plusieurs journaux catholiques belges di ent que le gouvernement du roi Albert es disposé à entreprendre l'achèvement de l célèbre tour de saint Rombaut, de Maline dont la construction fut interrompue en 1552 Les frais de l'achèvement ne seraient pas

La hauteur totale de la tour serait alors de

Bas ; elle fut achevée dès l'année 1312. Lors de la réorganisation des diocèses de Pays-Bas en 1559, le Pape éleva l'église de Saint-Rombaut au rang d'église métropoli taine. Son premier archeveque fut Antoin Perrenot de Gravelle, évêque d'Arras, lequel se fit un grand nom dans l'histoire sous le

nom de cardinal de Granvelle. L'église est un édifice gothique en forme vrières « la totalité des produits résultant mesure 99 mètres d'élévation.

On a parlé vaguement, l'an dernier déjà. d'expériences poursuivies dans le plus grand secret, aux usines Krupp, relatives à un mystérieux engin haptisé torpille volante. Le correspondant berlinois d'un journal anglals a pu obtenir quelques informations à ce sujet. La grande usine d'Essen aurait réellement passé contrat avec un inventeur, M. Weichert, professeur à l'Institut météorologique de Gettingen, lui assurant une annuité de

12,500 francs pour poursuivre ses experiences L'engin est une sorte d'aéroplane mû par torpille à la vitesse de 12 ou 13 kilomètres à lement le moyen de gouverner l'engin par l'action des ondes hertziennes, mais de pro voquer l'explosion à distance au moment

L'Allemagne sera bientôt en possession d'un engin de guerre des plus redoutables.

 Le roman d'un enfant assisté. Il y a vingt ans, l'administration des enveau-nés aux soins de la femme d'un facteur des postes de l'Ardèche. L'enfant grandit, [s faisant aimer de ses parents nourriciers, de ses maîtres et de ses camarades ; il suivit la C'est la thèse qu'a toujours soutenue à la | famile du facteur dans divers villages du de partement. Celle-ci réside actuellement dans une commune du canton de Tournon. A l'age de quinze ans, le pupille fut mis en

apprentissage chez un menuisier, qui le garda Or, il y a quelque temps, l'ouvrier menuisier recevait la visite d'un homme d'une trentaine d'années qui lui dit être son frère uté rin, et lui annonca que bientôt il pourrait fui ei, le héros de ce petit roman vécu était ins rons où, en lui présentant sa mère, il lui anprit que son père, mort il y a deux mois, le laissait héritier d'une belle fortune. Depuis

mariage en due forme sa situation vis-à-vis de la mere du jeune homme. Il y a deux jours, le nouveau châtelain se présentait devant la commission du conseil le revision de Tournon.

L'expression fait tableau. Elle est pittoresque et vraie. Gardons-la. Remercions en même temps la République Française de juger ainsi la République. Rien ne résume et ne condense mieux le spectacle et l'impitalisés des patrons et des ouvriers. Mais | pression que l'on a quand on regarde les scandales qui poussent périodiquement comme an pleine terre, sur les pourritures

> amoncelees. Quand une de ces fleurs s'est desséchée, après avoir lassé la curiosité et l'indignation publiques, une autre reparait, monte, s'épanouit et jette tout son éclat, répandant autour d'elle des senteurs maledorantes. Comment ne pousseraient-elles pas, puisque le fumier, qui est leur élément naturel, subsiste avec tous ses germes de production et ses éléments d'infection?

Quelques-uns s'imaginaient que la séance de vendredi suffirait pour arrêter le scandale. Ils peuvent voir qu'ils s'étaient trompés. Leurs efforts seront vains. Ceux qui s'efforcent de persuader au public que l'affaire ne vaut pas tout ce bruit et qu'il faut parler d'autre chose ,ne rencontrent que des sourires ironiques ; quand ils s'appli quent à établir qu'après les discours que l'on vient d'entendre, toute « discussion est désormais sans objet », ils ne sont pas davantage pris au sérieux. On s'amuse de leur embarras. Le débat ne fait que commencer : même s'il cessait devant le Parlement, il se poursuivrait ailleurs.

M. Jaurès n'a pas eu de peine à prouver que la vérité restait toujours cachée avec considérables, on les évalue à un million et | un soin inexpliqué et qu'il faudrait bien en venir à des explications completes et a de démonstrations plus décisives. « La vérilé des prudents et les efforts des intéressés n'y suffirent pas. On a pu constater que le parti La cathédrale de Saint-Rombaut est un des | au pouvoir mettrait tout en œuvre pour deplus anciens monuments religieux des Pays- | tourner les soupçons et ne pas trop découvrir de coupables. On tâchera de se contenter de quelques comparses pour mieux protéger les autres, et pour sauvegarder le regime contre de trop rudes atteintes :

ici, aucune raison de suspecter et d'incrinfi-

Le liquidateur, qu'on liquide en ce mo-ment, est la fleur du régime. Cette fleur a poussé sur le fumier tout naturellement ; et il ne pouvait pas arriver qu'elle n'y pousse pas.

Si « la faute est impersonnelle », le Régime politique qui commet de telles tolérances et provoque de tels cynismes n'en est que plus coupable. Puisqu'il y a une perversion incontestable, un scandale violent, si ce n'est pas la faute des hommes, si c'est celle des institutions, il ne devrait pas être permis aux citoyens amis de la propreté de vivre plus longtemps en contact avec ce

Et nos Colonies?

La discussion du budget des colonies a eu lieu dans les conditions habituelles d'un chiqué » exécuté avec aisance. Je me sers dessein de ce terme parce que je n'en connais pas qui convienne mieux. Il est emprunté à la langue des forains.

Les lutteurs désignent sous le nom de chiqué » un combat dont tous les coups sont convenus d'avance. A telle attaque, on répondra par telle parade ou telle riposte à un mement donné, pour exciter le public, l'un des adversaires se plaindra de la bru talité de l'autre, on simulera une dispute, puis on se remettra au « travail » avec une apparence de fureur et d'acharnement. Enfin, la luite se terminera par la chute de celui qui doit se laisser tomber par un champion connu d'avance.

S'il en était autrement, si les assauts étaient sincères, la fatigue serait trop grande, et l'on ne pourrait tenir à un pareil métier, qui dure plusieurs semaines. Et puis, le public n'y connaît rien ; à quoi bon alors s'exténuer ? L'essentiel est de lui don-

ner l'impression d'une lutte sérieuse. Il en va de même dans la baraque parlementaire. Mais, en ce moment, comme on est pressé, on déblaie. En trois jours, on a voté le budget des colonies.

Cependant le rapporteur avait entassé cinq cent soixante-sept pages d'un gros volume. Mais quel député les a lues ? Qu'importent cette prose et ces chiffres à nos arrondissementiers? Quand trouveraient-ils e loisir de s'occuper de l'Indo-Chine, du Congo, de la Guadeloupe?

En temps ordinaire, ils n'en ont pas le goût. Présentement, ils sont candidats et, par conséquent, tout à leur circonscription d'électeurs aux colonies, et lorsqu'à la Chambre on parle de l'Indo-Chine, ils s'y intéressent à peu près autant qu'au Togo allemand ou à l'Afrique du Sud. Aussi, le seul orateur qui se soit permis des critiques l parlait, un matin, devant neuf députés.

C'est qu'une démocratie est trop égoïste pour s'occuper de ses colonies. Par amour du changement, elle nourrit une véritable haine contre tout ce qui ressemble à une tradition; étant versatile, elle est incapable de s'imposer une ligne de conduite politique et de la suivre avec persévérance. Ces variations incessantes dans les méthodes et les procédés de gouvernement déroutent et | inquiètent des populations qui aiment pardessus tout la stabilité.

Ni les députés, ni les électeurs ne paraissent se douter que la charge est lourde d'administrer les quarante millions d'indigenes de notre empire colonial de manière à les satisfaire. Les Français sont indiffé rents aux choses d'outre-mer. Ils ne les étu- « officiels », le premier à 12.000 francs, l'ad- voulu apporter son obole à cette manifestadient point, ils ne s'en soucient point. Les joint à 4.320 francs. conséquences de cette indifférence et de cette ignorance ne tarderont pas à se faire cun agent ne sera commissionne avant de

Des coloniaux bien renseignés et prése résoudront pas avec nos seules facultés d'improvisation. Ils pensent que, sans tarder, il faudrait prendre les mesures néces saires. Et comme ils ne connaissent pas les hommes politiques capables d'agir vite après avoir décidé juste, ils voient l'avenir | empire colonial.

Tel d'entre eux se demande si une démocratie comme la nôtre n'est pas essentiellement inapte à s'occuper de colonisation. cidant d'affecter au service des retraites ou- nantes ; la tour colossale restee inachevée A la vérité, la faute commise est imper. Si l'on considère ce qui se passe chez nous, sonnelle. Le véritable coupable, c'est le Bloc, on reconnaîtra qu'il pourrait bien dire vrai.

c'est la politique des dernières années; ce sont les mœurs politiques « en honneur » tion de nos démocrates? N'ont-ils pas à co-loniser la France, à la peupler de générations nouvelles, conduites par la seule Rai-son? Avant de s'occuper des Annamites, ne faut-il pas d'abord mater les vaincus, ces indigènes qui prétendent conserver leurs croyances et les transmettre à leurs enfants ainsi que le respect d'un passé qui nous a faits. Ils ont aussi chez nous des Dé-Tham à traquer : ce sont ces évêques et ces cardinaux qui se sont réfugiés dans la

brousse catholique. En plus, ils ont fort à faire à l'intérieur de notre pays, qu'ils se sont partagé après la victoire. L'exploitation des concessions qu'ils se sont adjugées réclame tous leurs soins. Leur circonscription est leur jardin des Hespérides, gardé par un dragon à une tête, qui est « leur » sous-préfet, et ils ne peuvent en détourner leurs regards. Au delà du fief électoral, tout leur est étran-

Il importe donc fort peu à nos « barons : que, dans certaines colonies, le gaspillage soit le plus sacré des devoirs. Cela leur est bien égal qu'ici deux gouverneurs touchent en même temps leurs appointements pour un même poste. On leur raconte que les congés sont distribués à volonté, à tel point qu'une commission parlementaire, chargée d'enquêter dans une colonie, pouvait se dispenser des voyages parce que tous les magistrats se trouvaient à Paris (!). On leur a dit également que la magistrature coloniale coûtait fort cher et que certains de ses

prochable. Un Annamite qui parle et écrit fort bien notre langue a envoyé une lettre où il s'étonne de voir nos magistrats « juger tour à tour, d'après les lois françaises et d'après les lois annamites. Personne n'y comprend rien et ce sont les malandrins qui en profitent au détriment des honnêtes gens. Cette incohérence est aggravée par ce fait que les juges ignorent la langue des indigénes qu'ils condamnent.

membres n'étaient pas d'une moralité irré-

Rien n'est dangereux pour le prestige de notre nation comme ce manque d'une bonne justice. C'est dans un gouvernement le plus exécrable des vices. On sait que les républiques italiennes en sont mortes. Aussi les Annamites ne respectent plus

les Européens, qui les ont; en outre, exaspérés par des monopoles ruineux. On a constaté des ferments de révolte parmi les indigènes, et cela n'est pas surprenant. Nos l gouvernants savent toutes ces choses, et ils ne cherchent pas à remédier au mal. Ils ont bien d'autres chats à fouetter en France. Le plus fort est qu'en Indo-Chine les fonctionnaires ignorent presque tous la langue

de leurs administrés, ce qui les livre à des interprètes indigènes souvent peu dignes de et à leur réélection. Or, ils n'ont point la confiance qu'on leur accorde. Il paraît même certain que le gouverneur général lui-même n'a pas un interprète auquel il puisse se fier. Car, lorsqu'il lança sa proclamation d'arrivée, il annonçait que « l'on | de Milleaubourg. allait se livrer à l'étude immédiate des rédu sel ». L'interprète traduisit que « l'on (Orne). allait immédiatement constituer des lois changeant tous les impôts, le sel, l'alcool ». Etant donné la crédulité des indigènes, vous devinez le parti que les meneurs tirè rent de cette fausse interprétation, qui était l'œuvre d'un traître ou d'un ignare.

Bien plus : le Moniteur des Provinces, imprimé en langue indigène, sorte de journal officieux du gouvernement de l'Indo-Chine, a publié un appel à l'insurrection sans s'en douter. L'article portait le titre trompeur de : « Géorgiques, ou Exhortations à l'agriculture ». Il manque donc dans le personnel un homme pouvant lire l'annamite; en revanche, il v a deux relieurs

comprendre la langue de ceux qu'il administre, il aurait fait une belle réforme. Mais voyants estiment que le moment est proche | un député de la majorité, à qui j'en parlais, où de terribles difficultés surgiront, qui ne m'a dit qu'il serait plus facile de changer la forme du gouvernement que d'obtenir un décret aussi utile !

Il pourrait se faire que ce pince-sans-rire eût raison. Si nous étions aussi has, le mieux serait de liquider une partie de notre

Pouvons-nous espérer que la métropole Tasse preuve, dans ses « filiales », d'une caelle-même?

Du Journal des Débats :

Tandis que la Chambre discutait les interpellations relatives à l'affaire Duez, un fait singulier se passait au Palais de jus-tice. Le juge d'instruction chargé d'examiner les actes du liquidateur arrêté voyait arriver dans son cabinet un personnage considérable qui n'était ni prévenu, ni témoin, ni convoqué, qui par consequent n'a-vait aucun titre pour s'y présenter, mais dont la situation était assez importante pour lui ouvrir toutes les portes. C'était M Combes, ancien président du conseil, aujourd'hui président de la commission sénatoriale qui procède à une enquête sur la liquidation des congrégations.

M. Combes venait paraît-il, demander à M. Albanel qu'on le tint au courant des opérations de l'instruction judiciaire. De quel droit? Il aurait été fort embarrassé de le dire si l'honorable magistrat lui avait posé une aussi indiscrète question. Tout au plus aurait-il pu invoquer cet « intérêt supérieur » et ce « fait du prince » dont on a beaucoup parlé il y a quelques années, à propos des investigations d'une autre commission d'enquête. Mais cette raison, s'il l'avait alléguée, aurait été inadmissible. La commission sénatoriale présidée par M. Combes n'est pas, que nous sachions, investie de pouvoirs judiciaires et quand même elle le serait, ce ne serait pas encore un motif pour qu'elle eût le droit de prétendre suivre, jour par jour, une instruction ou-

verte devant un juge. Nous comprenons très bien que M. Combes et ses amis, après n'avoir été pour rien dans la découverte des détournements commis par M. Duez, essayent de déployer leur zèle en s'emparant de la direction des investigations en cours. Mais il ne faut pas que leur ardeur se traduise par de véritables usurpations de pouvoirs et par la violation de toutes les règles de la procédure criminelle.

Par Fil Spécial DÉPÊCHES

Mort de Mme Poriquet

Mme Poriquet n'a survécu que de quelques heures à son mari ; nous apprenons, en effet, que la veuve du doyen d'âge du Sénat vient de succomber à son tour ; elle était née On sait que les obsèques de M. Poriquet formes à apporter au régime de l'alcool et | doivent être célébrées demain, à Marcéi

Au Profit des Inondés Réunion spéciale d'Auteuil

Paris, 13 mars. Aujourd'hui a eu lieu, au champ de courses d'Auteuil, une réunion au bénéfice des victimes des inondations ; le programme comportait une course au trot, deux courses plates, une course de haies et un steeple-chase. A ces cinq courses, la Société des steeplechases a ajouté un military ; au total, pour la réunion 70.000 francs de prix et 8.500 fr.

d'objets d'art. Une foule énorme s'est portée sur l'hippofrome qui, à deux heures et demie, offre l'aspect d'un jour de grands steeples ; chacun a ion de charité, car en cette journée excep-Si le ministre des colonies exigeait qu'au- i tionnelle aucune invitation n'a été donnée ni

> M. Fallières s'est rendu à cette réunion sportive ; à son arrivée au champ de courses, le président de la République, qu'accompagnait Mme Fallières, a été reçu par M. Ruau, ministre de l'agriculture et par les présidents des cinq Sociétés sous le patronage desquels se donne la réunion. MM. Briand, Pichon, le général Brun, Le-

pine, de Selves se trouvaient également dans la tribune d'honneur. Après le Military, le président de la République est remonté en voiture pour rentrer

Cette réunion sportive a remporté un éclapacité qui lui manque pour se gouverner | tant succès ; la recette aux entrées à été de 160,000 francs environ sans compter la vente Gabriel BONVALOT. I du programme qui a produit 15,000 francs ; le pari mutuel de son côté a fait 2,500,000 francs.

Feuilleton du 14 mars 1910

F.-M. WHITE

CHAPITRE L

- Je pourrais vous poser la même question, dit-il. Cependant, je ne le fais fonde et cruelle ; Ralph lui pressa la mable Jessop s'il nous voyait dans son que chose exactement comme vous l'aupas. Vous savez que je ne dors pas, com- main pour la rassurer. me les gens vertueux. Je souffre d'in- | - N'ayez pas pour, dit-il. Vous êtes | Geoffrey sourit.

vous auriez pitié de moi.

Ralph lui caressa la main tendrement.

Marion 1

pressant les mains de la jeune fille. Cel- Je vais à la ferme de Jessop. s'il était sincère ou ironique.

murmura Marion.

la connaissez que comme Mrs May ? Oh! si sculement je voyais, si j'avais la pièce. l'usage de mes yeux, je la connaîtrais | - Nous serons en sûrelé, dit-il en al- chose de plus important que ce costume

somnies. Peut-être, suis-je comme le l'ange le plus pur qui soit au monde. | — Il serait étonné, dit-il, un peu trou- résultat de nos recherches. Ayez l'œil ou- ment. chat qui rôde toute la nuit et semmeille Vous êtes déchirée par des émotions con- blé aussi. Mais il ne dirait rien du mo- vert sur les papiers écrits dans un lantradictoires. Vous croyez votre devoir ment que je suis là. Jessop marcherait gage qui ne vous est pas familier. - Oncle Ralph, je ne puis vous le d'un certain côté et cela vous trouble. sur la tête pour moi. dire. C'est un secret. Si vous saviez tout, Tout finira, Marion... Nous n'avons pas Les rayons de la lampe éclairèrent la tinuèrent sans résultat. Il y avait beau-

perdu Geoffrey, après tout.

Ne vous troublez pas, dit-il. Je le | - Il y a temps pour le bien comme | Du vin étincelant dans des gobelets de | mais rien de plus. - Vous savez où je vais ? Vous... vous pas davantage du passé. Je ne veux pas et, sur le coffre-fort, un objet sur lequel la pièce. - Certainement, je sais tout, ma puis avoir confiance en vous. Laissez- compagnon. moi marcher une partie du chemin à | - Que croyez-vous que cela soit ? de | Mrs May est si habile que je m'atten-- Pas tout, oncle. Pas ma parenté côté de vous. J'attendrai votre retour manda-t-il. dans la grange.

était noire ; aucun danger de rencontre. dis que Geoffrey le saisissait, un éclair che est dans le coffret. -- Ma chère enfant, je le sais depuis | Cependant, Marion s'arrêta mal à l'aise | illumina son esprit. des années. Mais votre secret est en sû- en entendant Ralph siffler et fit remar- - Eh bien! demanda Tchigorsky, Geoffrey. relé avec moi. Je ne vous trahirai pas. | quer que le bruit n'était pas prudent. | avez-vous résolu le problème ?

Tandis que Marion s'éloignait, Ralph al-lavec un sourire. Mais je ne vous éclai-- Cette pensée ne m'est jamais venue, luma sa pipe et siffla de nouveau. Dans rerai pas davantage sur la question. Mrs | Tchigorsky. Ils restèrent un moment | Cela va bien ? demanda Geoffrey. le taillis, un mouvement se produisit. May et la jeune fille en bleu sont bien l tous deux aux écoutes, mais les habi-- C'est possible ! Mrs May est une | Pendant ce temps, Tchigorsky et Geof- | étrangères l'une à l'autre, en tous cas. | frey approchaient de la fenêtre. Tchi- Vous oubliez que je les ai vues en- meil du juste. Ils n'entendirent rien. - La pire qui soit au monde. Vous ne gorsky avançait résolument comme un semble. homme sûr de lui. Il leva la main, fit - En effet. Pourtant je sens qu'elle fonctionner le loquet et les deux cam- pas longtemps avant que l'identité de la est mêlée aux malheurs de ma famille. brioleurs entrèrent tranquillement dans dame en bleu soit établie. En attendant,

salon ?

Geoffrey souleva la draperie. Un objet quelque place bien simple. Elle n'a pas | de Tchigorsky, mais j'entends des pas. Marion ne fit pas d'objection. La nuit rouge orné d'une plume apparut. Tan- pensé au cambriolage et ce que je cher-

vous avez fait pour ma famille... Ange Ralph amicalement. En tout cas, j'atten- sais qui ont joué un si grand rôle der- mes si près du succès maintenant que fort. On dirait que la fenêtre s'ouvre ! drai ici votre retour. Vous n'avez pas nièrement. Mais qui les a apportés ici ? cela n'a réellement pas d'importance. En effet, la fenêtre s'ouvrit, ou plutôt Mrs May a-t-elle une complice cachée | Mettez le coffre sur la table. fois, d'une voix basse et caressante, en | - J'ai peu de chemin à faire, oncle, quelque part, une complice qui pourrait | l'être la sœur de Marion ?

- Je l'avais oublié. Il ne se passera nous sommes à la recherche de quelque rez trouvée. Nous avons trois bonnes | la fenêtre, mais Tchigorsky le retint. heures devant nous et tout dépend du

pièce. Partout des fleurs dans de fines coup de factures, la plupart émanant

gés de marquer notre passage, dit-il. | cri. dais à trouver des papiers importants en ment rassuré par les manières calmes

mation de celère jaillit des lèvres de referma et les pas s'éloignèrent. tants de la maison dormaient du som-

cience tranquille de ces gens, murmura preuves sont là, et voici le moyen de les Tchigorsky plus aimablement. Cela va obtenir. bien, mon jeune ami ; levez la boîte et | Il ramassa l'objet jeté sur le plancher voyons si ma petite pince-monseigneur et l'introduisit dans la serrure du coffre, fera son office. J'aurais préféré avoir la clef... Ce n'est jamais bon de trahir ses

— Où allez-vous ? demanda-t-il sèche-- Dehors, s'exclama Geoffrey ; une poussa un cri.

femme est là, qui a besoin de secours... Pendant une heure les recherches con- Pouvez-vous rester là tranquillement et les tenons tous dans le creu xde la mainvoir ?...

- Voir Geoffrey agir comme un fou, La voix de Marion avait un son grave. - Dieu merci, non, mais le temps porcelaines, dans des vases, dans des vases de coupes ; sur la table, des fruits de choix. | robes et des fleurs, des loges de théâtre, | parole, nulle femme n'est en danger. En quelque sorte, je suis heureux d'entenpour le mal, Marion. Mais ne parlons cristal, une boîte à cigarettes en argent Tchigorsky jeta un regard autour de dre ce cri, bien qu'il me prouve que nos amis n'ont pas été aussi adroits qu'ils penetrer vos secrets et je sais que je Tchigorsky appela l'attention de son - J'ai peur que nous ne soyons obli- l'auraient pu. Vous n'entendrez plus ce L'antimigraine E'VANS Calme en 5 minutes

Tchigorsky sourit. Il avait sorti de sa

En aurais-je le cœur, après tout ce que — Veus avez peut-être raison, dit , — C'est la robe bleue et le béret écos- | passage, voulez-vous dire ? Nous som- montrer comment on force un coffres'entrebâilla d'un centimètre, un siffle-La lourde boîte de fer s'échappa des ment se fit entendre et un objet tomba mains de Geoffrey tandis qu'il la soule- sur le parquet avec un bruit métallique. vait et tomba sur le parquet. Une excla- Tchigorsky ne bougea pas. La fenêtre se

Tchigorsky sourit. - Splendide, dit-il. Cela ne pourrait être mieux, mon garçon. Cette nuit de -- Dieu bénisse l'air pur et la cons- travail va couronner nos efforts. Les

qui s'ouvrit aussitôt. Une quantité de choses étranges furent mises au jour. Les yeux de Tchi-Il s'arrêta. Geoffrey se précipita vers gorsky brillaient. Ils flambèrent positivement à la vue d'une masse de papiers. Au fond se trouvait une boîte de métal; comme il l'ouvrait, Tchigorsky

- Trouvé ! s'écria-t-il : trouvé ! Nous

[A suivre.]

Les MIGRAINES NEVRALGIES, les plus VIOLENTES - Peut-être, dit Geoffrey, complète- 11 fr F°. 80, Ph" DOMERGUE TOULOUSE

poche quelques morceaux d'acier qu'il LES MAMANS qui ont la coquetterie de voir — Oserez-vous l'ouvrir ? demanda y remit.
— Ce sont les pas d'un ami, dit-il. S'il leurs chers petits exquisement habillés et à bon marché, les conduisent au Petit Marin (Mlle Bastier, spécialité de costumes de petits en la laisser ainsi des traces de mon en est ainsi, je n'aurai pas besoin de vous garçons, à façon), 22, rue des Lois, Toulouse.

Source gallica.bnf.fr / Archives départementales du Gers

Adaptation de Pierre LUGUET UN BON ONCLE

le jour. Mais où allez-vous?

avec cette femme, par exemple. - Je le sais, Marion. - Vous savez cela ?

Il répéta les derniers mots plusieurs lein à aller?

mauvaise femme, Marion.

mieux alors.

Les parties et les coteries ont joue, hier, dit la République Française, an plus fin pour e passer le rôle d'accusé. Nous n'avons nous

le-ci, même à ce moment, se demandait | Ralph acquiesça. La ferme était près. | - Cela se pourrait, dit Tchigorsky

lumant une allumette ; il faut prendre de femme. Aidez-moi à sortir tous les ti-Marion frissonna à cette voix pro- toutes les précautions. Que dirait l'esti- roirs, et faites attention de replacer cha-

Grèves

Violentes bagarres à la Bourse du travail Paris, 13 mars. Mier soir, de violentes bagarres ont eu lieu la Bourse du Travail, salle Ferrer, entre les membres de l'Union syndicale des travailleurs du gaz réformistes et les membres du

syndicat révolutionnaire. Il s'agissait de mettre en accusation M. Hiaouse, secrétaire de l'Union, qui avait diffamé M. Lajarrige, secrétaire du syndicat. à droite de la salle, tandis que les révolution-

gauche et près de l'estrade Cependant, c'est un révolutionnaire, M. Antignais, qui est élu président ; il escalade l'estrade et s'écrie :

- J'y suis, je n'en sortiral pas ». Il n'en fallait pas plus pour qu'on cherchât à le déloger et les bagarres ont aussitôt commencés Des groupes de dix à quinze se battaient avec acharnement à coups de poing ; on voyait des visages tuméfiés, rouges de sang. Comme cette bataille durait depuis une heure, M. Jacquelin, régisseur de la Bourse du Travail, s'est décidé à donner le signal de la fermeture en fermant et en rouvrant une dizaine de fois de suite l'électricité, mais les bagarres n'en continuaient pas moins, et lorsque l'électricité fut définitivement éteinte. on se battit encore à la lueur de quelques bougies que les révolutionnaires étaient allés acheter.

Se veyant en nombre, les réformistes, au milieu de l'obscurité, se ruent de nouveau sur l'estrade ; les révolutionnaires se défendent en se servant des chaises et des bancs comme projectiles, éclairés par les trois ou quatre bougies qui restent allumées. On emporte une dizaine de blessés, qui ont | midi, à 2 heures et demie recu des soins chez les pharmaciens du voi-

un coup de revolver, dit-on ; la panique est effroyable, et ce n'est qu'après une longue notabilités politiques, commerciales et finanlutte à coups de poing que les réformistes parviennent à s'emparer de l'estrade. Un ordre du jour a été voté, mais personne

n'en a entendu le texte. M. Belpech, secrétaire de la commission administrative, a adressé au régisseur une letlectricité. La sortie a cu lieu dans le plus grand M. Chéron, au nom du gouvernement.

Paris, 13 mars. Dans la bagarre qui éclata hier soir à la Bourse du travail, il y eut un assez grand transportés au cimetière pour l'inhumation. nombre de blessés ; huit gaziers le furent en particulier très sérieusement. Il est vrai que ni M. Hinoux ni M. Lajarrige ne s'étant présentés ce matin à leur bureau, il est assez difficile d'obtenir des pré-

Cependant les révolutionnaires, qui de l'aveu unanime ont été en état d'infériorité hier soir, n'entendent pas rester sur leur défaite aucune décision n'a encore été prise jusqu'é présent, mais il est certain qu'à la première réunion des membres du syndicat de M. Lajarrige, le pugilat recommencera.

L'administration de la préfecture de la Seine se fait adresser un long rapport sur les incidents en question. D'autre part, la commission administrative de la Bourse du travail a envoyé une protestation à M. Jacquelin, régisseur, qu'elle accuse d'être cause en partie des troubles par son attitude peu décidée.

Les désordres du Chambon-Feugerolles

Saint-Etienne, 13 mars. La nuit dernière, à 11 h. 15, une première explosion se produisit au Chambon-Feugerolles, suivie à trois minutes d'intervalle par une autre plus violente encore.

Deux engins avaient été déposés aux angles du perron et de la façade Sud du château de M. Antoine Besson, situé près de la gare, de l'autre côté du chemin de fer ; ils avaient été dissimulés entre deux motifs en pierre de taille, entre lesquels s'ouvre une porte en chène.

MM. de Montvallon, substitut, Cariven, commissaire spécial, et Touchard, ingénieur, se sont rendus sur les lieux pour ouvrir une enquête : ils ont constaté que les dégâts étaient | farouche sectateur des idées nouvelles, frapurement matériels et relativement peu importants : des débris d'engins ont été recueillis ; de l'eur examen il semble résulter qu'ils avaient été fabriqués avec du papier comprimé bourré de chanvre et probablement de nitro-glycérine.

Leur analyse sera faite par un chimiste. On recherche des traces d'escalade du château, lequel, en l'absence du propriétaire, Stait habité par un gardien : l'enquête conti nue ; un détachement d'infanterie garde le abords du château.

Toutes les usines sont gardées militaire ment : les forces qui assurent le service d'ordre ont été augmentées d'un bataillon du 38° de ligne ; son entrée a été accueillie par des cris hostiles et des injures. Les magistrats ont rendu visite à Mme Do-

riol, jeune femme qui se trouvait à sa Jenêtre, rue Gambetta, vendredi, au passage du cortège des grévistes et qui a été frappée à la tête par une pierre destinée à M. Claudinon Guérin, fabricant de limes et de boulons : le docteur Arène, qui soigne la victime, ne peut se prononcer sur la gravité de son état. Les grévistes déclarent qu'ils ne capitule-ront à aucun prix ; ils reçoivent d'ailleurs des secours importants. Le conflit repose uniquement sur la recon-

naissance du syndicat accepté en principe par | était impossible de justifier de l'emploi ce les patrons : il n'y a désaccord que sur les | cette somme. termes de la formule d'entente.

Les ouvriers du bâtiment

Paris, 13 mars. contre le travail à la tâche et en faveur de le en aviez retirés quarante-huit heures après. la revision des prix de série.

cours reclamant la suppression de la tâche, et | de ces fonds v. un ordre du jour dans ce sens a été adopté. De très nombreux terrassiers ont, de leur | dre : côté, tenu une réunion au Tivoli-Vaux-Hall | - Vous me demandez là des choses dont je pour réclamer à leur tour la revision des prix | ne me souviens pas ; je les ai employés ; mais de série et protester contre la condamnation | comment ? Je n'en sais rien ». de Gulian et Ricordeau. Un très important service d'ordre avait été

organisé ; la sortie s'est effectuée sans inci-

Les jardiniers du Père-Lachaise

Paris, 13 mars. Au cours d'une réunion qu'ils ont tenue cet après-midi, les ouvriers jardiniers du ci-

metière du Père-Lachaise ont décidé de se mettre en grève demain matin. Ils réclament de l'administration un franc de plus par jour. On s'attend à ce que le mouvement s'étende

aux autres cimetières de la Métropole.

Les Congrès Les socialistes français

Paris, 13 mars. Le Congrès du parti socialiste français, réuni ce matin, a donné mission au groupe parlementaire du parti de rédiger le mani-

feste électoral. M. Bolo, trésorier, a donné lecture d'un vœu présenté par la Fédération de la Marne | il lui a donné diverses indications à ce sudemandant que les terres des grands proprié- | jet. taires fassent retour à la communauté pour être remises à des associations ouvrières ou

communales qui les exploiteront pour leur propre compte. La Fédération de la Marne consent toutefois à verser aux propriétaires actuels une somme annuelle équivalente au revenu à 3 p. 100 de la valeur des terres ainsi cultivées ; l'annuité serait reversible sur les enfants vivant au moment de l'expropriation. La Fédération demande de plus que l'on

fixe la valeur de la rente locative de la propriété bâtie, exception faite de l'habitation constituée en bien insaisissable. La même opération serait faite pour le sol exploité à l'aide des salariés : ces biens se-raient soumis, au décès de leurs propriétai-Lundi ou mardi, les scellés seront levés chez res, à un prélèvement de 25 p. 100 de leur valeur pour la descendance directe : les successions en ligne colatérale sont supprimées. Dans la séance de l'après-midi, le Congrès

s'est occupé de la création d'une banque de crédit pour les coopératives de production. Après une longue discussion, le Congrès fonctions, c'est-à-dire en dehors du monde du émet le vœu que le Parlement mette à l'étude la création d'une banque de crédit du travail qui, par ses prêts, permettra la multipitcation des associations ouvrières et concourra à la disparition automatique de l'exploitation capitaliste.

Les cheminots marseillais

Marseille, 13 mars. Quinze cents cheminots ont tenu un grand meeting à la Bourse du Travail. Trois ordres du jour ont été votés, un demandant l'augmentation des salaires avec une échelle de traitements sur la base de cinq francs par jour.

narades pour faits de grève.

Le troisième concerne des questions d'ordre nait dans le monde de la politique et de la purement professionnel.

LES ELECTIONS LEGISLATIVES Ceux qui s'en vont

Paris, 13 mars. Parmi les députés qui ne se représenterent pas, on cite encore M. Bernard de Gontaut-Biron, qui succéda dans la 2º circonscription Les réformistes étaient venus au nombre de Pau à son frère Joseph de Gontaut-Biron de deux mille et s'étaient massés au fond et | quand cestul-ci fut élu sénateur et M. Jules Legrand, ancien sous-secrétaire d'Etat, député naires, moins nombreux, étaient groupes à de la tre circonscription de Bayonne.

NOTRE MARINE Vois à l'Ecole navale

Brest, 13 mars. navale étaient victimes de nombreux vols ou une formule convenue. d'objets divers et d'argent.

leurs larcins ; ils ont été arrêtés. Matelot condamné

Toulon, 13 mars. Le conseil de guerre maritime a condamné huit années de travaux publics le matelot Bernou Albert, du Chateau-Renault, qui s'était | trêmement communs. livre à des voies de fait sur la personne d'un l second maître..

La Catastrophe du « Général-Chanzy » Marseille, 13 mars.

La levée des corps des neuf victimes identifiées du Général-Chanzy a eu lieu hier après- les pièces qui ont été dépouillées. Dans le cortège, on remarque M. Chéron, 'amiral Jauréguiberry, le préfet des Bouchesdes puissances étrangères ainsi que toutes les

cières de la ville et du département. Des discours ont été prononcés par M. Ch. Roux, président du conseil d'administration | tion élevée et enviable de la Compagnie transatlantique ; Allard, maire : Lapeyre, de l'Association des capitaines au long cours : Rivelli, secrétaire de la tre de protestation contre la fermeture de l'é- Fédération des inscrits maritimes ; Pierre Roux, président du conseil général, et par

LES RESERVISTES ET LES ELECTIONS Paris, 13 mars. On sait qu'en raison des prochaines élections législatives, il a été décidé de rejeter à une date ultérieure toutes les convocations

de réservistes et territoriaux faites pour la période qui s'étend du 1er avril au 15 mai. Le ministre de la guerre vient d'adresser aux généraux commandant les corps d'armées une circulaire les invitant à faire les nouvelles convocations, autant que possible entre le 17 mai et le 20 juillet.

Voyages de Souverains Edouard VII en France Biarritz, 13 mars.

Un grand déjeuner a eu lieu hier chez le roi Edouard VII en l'honneur de la reins

Paris, 13 mars. Duez est originaire du Vermandois, canton picard dont Saint-Quentin est la capitale son arrière grand-père était un moine qui se défroqua au moment de la Révolution et qui, qua sans pitié ses anciens frères ; lui aussi

liquida les congrégations. Le collègue de Ménage et de Lecouturier, le protégé de la magistrature et du bloc, avait de qui tenir.

Les comptes de la Chartreuse

On annonce que trois inspecteurs des finances vont être nommés pour examiner les comptes de M. Duez ; ils auront également à voir de très près ceux de M. Lecouturier en ce qui concerne la vente de la Chartreuse et d'autres liquidations au sujet desquelles la commission du Sénat s'est déjà émue. Mais, contrairement au bruit qui circulait hier, aucune arrestation n'est envisagée en haut lieu, pour le moment.

LES OPERATIONS JUDICIAIRES

L'interrogatoire de Duez

Paris, 13 mars. Au cours de l'interrogatoire qu'il lui a fait subir hier, M. Albanel a questionné M. Duez sur un litige de 52,000 francs provenant de la vente de l'école Massillon. Duez a déclaré avec insouciance qu'il lui

Passant alors au collège Stanislas, M. Albanel déclare

- L'enquête a établi que vous aviez pien déposé à la Caisse des Dépôts et consigna-Les maçons d'art ont tenu ce matin une | tions les deux millions prevenant de la vente réunion à la Bourse du travail pour protester | du collège Stanislas, mais aussi que vous les " Veuillez me fournir les raisons de ce re-Plusieurs orateurs ont prononcé des dis- trait et me dire l'emploi que vous avez iait L'air ennuyé, M. Duez se contenta de répon-

Le dépouillement des papiers

Paris, 13 mars.

M. Albanel a employé une partie de la journée à ouvrir les scellés des papiers saisis l'tiendrais à sa disposition. On y releve des noms de personnes que

Duez subventionnait, cent cinquante environ; mais bien peu de ces noms sont en clair ; on n'y retrouve guère que celui d'un antisémite qui sit beaucoup parler de lui il y a une dizaine d'années : la presque totalité des noms sont à clef.

M. Albanel a cependant établi qu'l existait un double des véritables bénéficiaires de ces libéralités, et comme il demandait à Duez de lui dire ce qu'il en avait fait, celui-ci lui répondit, goguenard : « Cela, c'est ma sauvegarde ; c'est moi qui ai les clefs, vous ne les ! aurez pas. »

Nouvelles perquisitions

Paris, 13 mars. Dans la soirée, M. Albanel a chargé M. Fète de retrouver un nouveau domicile de M. Martin Gauthier et d'y perquisitionner ;

Conciliabules chez le procureur Paris, 13 mars. Les vives attaques portées à la tribune de la Chambre et dans les journaux contre les

magistrats de la Seine ont grandement ému ces messieurs. Hier après-midi, un conciliabule a cu lieu entre M. Monnier, procureur de la République, Ditte, président du tribunal civil, particuliè rement mis en cause, et Martin, avocat gé-

Ces messieurs, après avoir envisagé la situation plutôt désagréable dans laquelle ils sont mis, ont décidé de faire du zèle pour se faire pardonner si possible leur précédente Duez et un nouveau référé sera introduit pour nommer un nouvel administrateur séquestre Il a été décidé, chose peut-être sans pré cédent dans les annales judiciaires, que cette nomination se ferait en dehors des personnes désignées habituellement pour de semblables

Si nous en croyons les on-dit, ce serait un ancien régent de la Banque de France qui serait désigné.

MM. Ditte et Monnier ont envisagé, en outre la situation dans laquelle se trouve en core le parquet pour faire appel des jugements d'homologation, mais il a été décidé qu'il n'en serait fait usage que lorsque les exper tises ordonnées auront établi que des déperses exagérées ont été faites. Le carnet

Paris, 13 mars. Nons avons dit que dans les papiers person-

Ces notes sont d'une extrême précision ; Duez, qui me tenait aucune comptabilité pour toutes les liquidations dont il était chargé, qui n'avait ni caisse ni caissier, qui encheve-trait et méllangeait tout se montre, pour ce carnet, un homme avisé et prudent autant qu'il est possible de l'être.

tenu à votre disposition.

Martin se plaignit alors de la sévérité des inspecteurs de la Sûreté, qui lui refusaient même des plumes et de l'encre pour écrire à

Il semble avoir été certain, des l'origine, que ces motes du plus haut intérêt pour lui, taient destinées à tomber fatalement, un jour

Un procédé des plus simples à préside à l'envoyait à la prison de la Santé leur établissement : chaque somme délivrée correspond à un reçu équivalent dont la signature est de plus souvent illisible.

Au dos de ces reçus, le bénéficiaire est indi-qué conventionnellement par un nom de ville ou par un titre de journal quelconque, hum-Depuis plusieurs mois, les élèves de l'Ecole | ble fenille de province au tirage hypothétique Ces désignations concordent évidemment Les auteurs de ces vols, deux matelots, ont l'avec une liste qui donnerait la clef, les per-

été surpris au moment où ils commettaient sonnalités précises de ces bénéficiaires inconnus dont quelques uns pourtant, mais peur nombreux, sont indiqués en clair. La plupart des signatures indiquent des noms sans surface et appartenant à tout le monde, comme ceux de Legrand, Cerf, Durand, Charpentier, Wolff, Koher, ou de prénoms ex-Il y a tout de même quelques noms précis ;

> y a des écritures qu'on a déjà reconnues, d'autres m'on reconnaîtra. On voit parmi ces noms figurer celui de Max Régis, mais rien ne permet de croire que l'ancien malre d'Alger soit an rien compro-

M. Max Régis, on effet, n'a pas sa clef dans Nous avons dit, que pour reconnaître la véritable personnalité des bénéficiaires des som-Tout à coup, une détonation éclate ; c'est du-Rhône, le maire de Marseille, les consuls porter à une clef, registre précieux où l'on seil, disait M. Riou, vous n'avez pas expliqué dûment signée par l'intéressé, que M. X..., de. de M. Ditte à l'égard de Duez. Pontoise, n'est autre que M. Y..., habitant Et M. Briand répondit : Paris, et occupant dans la société une situa-

M. Duez n'a fait aucune difficulté pour ex- cepté lui ; il le croyait au-dessus de tout pliquer à M. Albanel le mécanisme de sa soupçon (sic). comptabilité ; il n'a fait que cette resserve : - Vous comprendrez, monsieur le juge d'ins. fruction, que je ne consente pas à vous donner La cérémonie s'est terminée ; les cercueils sur la trace de la clef de tout ce mystère ; du commandant Cayol, de Mme Halouz et ces papiers n'intéressent, croyez-le bien, que um certain rôle dans les liquidations ? Est-ce de la femme de chambre de M. Respel ont été moi et ceux avec qui j'ai été en affaires; je transportés au cimetière pour l'inhumation. n'aurai pas la faiblesse de trahir les importants secrets dont je suis le détenteur : ma clef est du reste en lieu sûr et vous pouvez vous amuser à la rechercher si le cœur vous

> Cependant, on dehors de cette comptabilité personnelle, quelques pièces en clair ont été inventoriées ; elles ont permis de connaître les noms de cent cinquante personnes appartenant pour la plupart au monde politique, qui ont été, pour des causes diverses, en relations avec M. Duez.

LE CAS DE MARTIN GAUTHIER

Comment il opérait

Paris, 13 mars. Martin, qui a été arrêté à Nevers, a été ramené à Paris ; c'est une des figures les plus | Lions, les pots-de-vin et les chantages du licurieuses et les plus typiques de l'affaire des quidateur et notamment son histoire du Col-C'était l'alter ego de Duez ; il opérait sur

grégations en liquidation. Martin Gauthier se présentait chez le client | noter mon démenti, mon démenti formel. désigné ; il se répandait en récriminations fort touchantes sur les exigences de la loi : puis il offrait ses services pour aider à vaincre toutes les difficultés créées par le fisc et enregistrement, dont Martin Gauthier avait fait un tableau des plus noirs. L'entrevue s'achevait sur une demande de provision qui variait entre cinq et vingt mille

francs, suivant l'importance de la créance revendiquée. Cette opération était celle le plus couramment pratiquée par le complice du liquidateur ; mais il variait les combinaisons sui-

qu'elles fussent fructueuses. Ses mœurs Comme son ex-patron, Martin méritait un certificat de mauvaises vie et mœurs ; en subordonné qui connaît la hiérarchie, il respectait les distances et opérait dans un demimonde inférieur ; sa fête était plutôt faubou-

Dans un guartier excentrique il avait, avec quelques amis, installé une garçonnière élégante, mais nocturnement tapageuse, dont les cris, les danses et les chants réveillaient les voisins.

Plusieurs, un soir, allèrent se plaindre au commissariat de police, d'où intervention des gardiens de la paix, et le lendemain déménagement rapide de la bande, qui transporta on ne sait où ses répugnants pénates. Ses déclarations

Questionné, au moment de son arrestation, sur son rôle auprès de Duez, Martin Gauthier aurait déclaré - Comme le travail était particulièrement délicat, M. Duez me donnait des appointements assez élevés, quelquefois même des fères. gratifications sur les honoraires qu'il tou-

» Comme Liquidateur, il avait droit à des émoluments variant de 3 à 4 % sur le prix de vente des immeubles et le recouvrement des

» La procédure que je suivais dans toutes les affaires de liquidation était très spéciale : elle différait même beaucoup de celle des confrères de M. Duez : c'était une procédure expéditive qui consistait à faire trancher toutes les questions par le tribunal. » Quant à moi, mon rôle était infiniment

fonds ; je ne suis jamais intervenu à aucun | Lanterne. . moment dans sa comptabilité. » J'ai quitté le liquidateur parce qu'en raison de mes appointements trop élevés j'étais devenu pour lui une charge trop onéreuse. » M. Duez ne m'a donc pas remercié : en le quittant, je lui ai même déclaré que si des difficultés surgissaient concernant la procé-

dure des dossiers des congrégations, je me » Je suis loin d'avoir réalisé une fortune avec M. Duez : mais depuis notre séparation j'ai travaillé en dehors de lui, non pour des congrégations, mais pour moi personnelle-

ment. " J'ai acheté des immeubles à la barre des tribunaux et 'ai ou la bonne fortune de les revendre à des prix avantageux. » Martin aurait ajouté qu'il était surpris de l'arrestation de M. Duez.

Nouvelles perquisitions chez Martin

Paris, 13 mars. M. Berthelot, commissaire aux délégations judiciaires, s'est rendu ce matin, à sept neures au domicile réel de Martin, ancien employé de Duez, 17, avenue d'Orléans, au troiième étage de la villa Baudry. Martin occupe à cet endroit un très luxueux appartement, garni de tentures, de tapis, de emportés avec lui en Abyssinie. meubles et d'objets d'art de grande valeur. Comme il n'y avait personne dans l'apparement, le concierge a accompagné le magistrat ; dans sa perquisition, M. Berthelot a parcouru toutes les pièces et s'est particulièrement arrêté dans le bureau, dans lequel il a saisi de nombreux papiers se rapportant à la liquidation des congrégations. La perquisition a duré trois heures.

Premier interrogatoire de Martin

Paris, 13 mars. Arrêté à Nevers, ainsi que nous l'avons dit, Martin est arrivé à Paris sous bonne escorte, ce matin à neuf heures.

De la gare de Lyon, il a été conduit au Dé pôt ; de là, il a été amené au petit parquet où M. Béguin, substitut de service, lui a st gnifié le mandat d'arrêt délivré contre lui Carthagène. par le juge d'instruction, puis s'est assuré de son identité. Ces formalités accomplies, Martin a été

onduit par deux inspecteurs de la Sureté au abinet de M. Albanel. Martin est un homme de taille moyenne, le erement claudicant ; il est vetu d'un paressus bleu marine et coiffé d'un chapeau nou marron.

M. Albanel, qui n'avait pas avisé son gref ier, a du avoir recours à celui du substitut le service pour procéder à l'interrogatoire l'amélioration du cheval français de demi-L'inculpé a répondu qu'il s'appelait Martin François dit Gauthier, qu'il était ne a Nevers,

stait agé de 37 ans et habitait Paris, 93, rue Denfert-Rochereau. M. Albanel lui annonça alors qu'il l'inculait d'abus de confiance et qu'il était oblige le le placer sous mandat de dépôt. Martin protesta qu'il n'avait commis aucun abus de confiance, que les pièces trouvées

- Vous avez eu tort, dit-il au juge d'instraction, de me faire arrêter : je n'avais nul-lement l'intention de me dérober, n'ayant rien fait de repréhensible

· Si vous m'aviez convoqué, je me serais

Commencé à onze heures, ce premier interrogatoire s'est terminé à onze heures et de ou l'autre, entre les mains du juge d'instruc- mie; à ce moment, M. Albanel avisa Martin qu'il le plaçait sous mandat de dépôt et qu'il l Martin n'a pas encore fait de choix définitif en ce qui concerne son défenseur.

Après l'interrogatoire, les inspecteurs ont conduit leur prisonnier au service de la Sureté, en attendant son transfert à la Santé.

20, Lieutel 18, Holbein 55.

LE ROLE DE LA MAGISTPATURE

Les frères Siamois

Paris, 13 mars. MM. Barthou, ministre de la justice, Monaier, procureur de la République, ont conféré | Le Bleu (M. Lebleu) hier avec M. Briand, president du conseil. On croit savoir que M. Monnier a remercié le président du conseil pour la façon dont il Royal II, Eudore tombé, Miss Chalet tombée, avait défendu le parquet au sujet des attames dirigées contre lui, à l'occasion du scandale des liquidations. Il ne serait donc pas question de faire des exécutions parmi les têtes de colonne de nos

magistrats debout. Le cas de M. Ditte

Paris, 13 mars. Interrogé, au Sénat, sur les complaisances de M. Ditte, président du tribunal, à l'égard du liquidateur Duez, M. Briand a fait une réponse significative.

apprend par une déclaration sans ambages et dans votre discours la mansuétude exagérée - M. Ditte avait une telle confiance en M. Duez qu'il aurait suspecté n'importe qui ex-

- Eh bien t reprend M. Riou, il vait du flair ! - Est-ce que, demanda M. Le Provost de la moindre indication qui puisse vous mettre | Launay, qui se trouvait présent, M. Ditte ne

que D... ne serait pas aussi parent de Duez ? A cette nouvelle question, M. Briand baisse les yeux sans répondre. M. Ditte, aussi extraordinaire que cela pagaisse, proteste contre l'attitude qui lui est

prêtée, telle qu'elle ressort d'ailleurs de l'en-

semble des faits. Il a déclaré à un de nos confrères : - Je proteste contre les allégations portées contre moi par M. Riou ; je n'ai jamais fait preuve de bienveillance particulière pour M. Duez ; l'avais, certes, confiance en lui et je ne le suspectais nullement, c'est vrai Mais de là à m'accuser de mansuétude exagérée à son égard, il y a une grande différence. - Mais, M. Riou dit encore qu'il y a déjà un an, un de ses collègues, actuellement membre de la commission, qui serait votre ami, vous aurait raconté tout au long les négocia-

- C'est absolument faux ; je ne sais même es indications auprès des créanciers des con- pas ce que cela veut dire ; on ne m'a jamais parié de rien de semblable, et je vous prie de

lège Stanislas

L'IMPRESSION A PARIS

La séance de demain à la Chambre Paris, 13 mars. Il n'est question dans les milieux politiques

que de l'interpellation sur les scandales des On se demande si M. Briand aura su mettre profit la trêve de quarante-huit heures qu'il a eu l'habileté de se faire accorder ; à ce sujet, la lecture des journaux blocards est édifiante ; au désarroi des premiers jours a vant les cas, toutes étant bonnes pourvu succédé une tactique qui prouve bien une entente préalable ; ces journaux menacent l'opposition d'un scandale, imitant en cela le

> malandrin qui, pour donner le change, s'enfuit en criant : « Au voleur ! » Tout dépend, dit-on, de l'intervention de M. Caillaux, parfaitement documenté sur l'afaire des liquidations en général et sur la quidation de la Grande Chartreuse en partiulier ; mais de grands journaux, gênés par es scandales des liquidations, pourraient refroidir le zèle de l'ancien ministre des fi-

> On va jusqu'à dire que des tractations ont ieu et on ajoute que c'est pour y échapper ue M. Combes, qui a partie liée avec M. Cailaux, a quitté Paris où il ne reviendra que M. Barthou exposera les dispositions qu'il

y a lieu d'adopter pour modifier le décret de 1906 sur les liquidateurs des congrégations et l'organisation d'administrateurs civils ; cette intervention paraît être la sanction du débat de demain.

Il faut toutefois compter sur l'imprévu qui joue un grand rôle dans la chute des minis-

L'opinion de la presse Paris, 13 mars.

JOURNAUK ANTIBLOCARDS Du Gaulois :

« Je vous l'avais bien dit, dans l'affaire Duez, les vrais coupables sont les congrégaaistes ; M. Priand et M. Jaurès l'ont insinué la tribune, mais la Lanterne n'hésite pas à

» Je reconnais volontiers que si les congréganistes n'avaient rien possédé, M. Duez cût modeste ; M. Duez réglait ou encaissait les la seule concession que je puisse faire à la

JOURNAUX BLOCARDS

De la Petite République : . M. Jaurès s'est affirmé à la tribune de la Chambre comme le défenseur de l'œuvre de laïcité, il s'est indigné de la voir compromise par les agissements de mandataires sans scrupules et il a eu raison ; mais qu'il ne se rûte pas de conclure, qu'il ne tombe point dans le panneau tendu par les adversaires

" Toute la lumière se fera ; loin d'en être a tare, le châtiment des coupables, de tous es coupables, sera au contraire la gloire et l'honneur de la République. »

Les Allemands en Abyssinie

A la commission du budget, M. de Schoen l'équipe bonne et champion de France. a déclaré que la légation allemande à Addis-Ababa avait fait l'acquisition d'une mitrait-

La politique balkanique Vienne, 13 mars. Selon la Nouvelle Presse Libre, le roi Ferdinand demandera à Constantinople que la Turquie accorde à la Macédoine l'autonomie; le souverain s'engagerait en échange à renoncer aux aspirations de la Bulgarie dans cet-

PETITES NOUVELLES

te province.

- L'ambassadeur d'Allemagne à Constantinople ecompagnera le prince Eitel-Frédéric dans son voyage en Palestine. - Guilliaume-II est rentré hier à Berlin, après son royage de quelques jours dans la mer du Nord. - Le yacht impérial russe Standart est arrivé à

Courses de chevaux

Prix de la Société d'Encouragement pour sang, au trot attelé, 5,000 francs, 2,500 mètres. - 1. Florencia, par Robert-le-Diable et Quanante, à M. W. A. Ockhorst (M. C. Oockhorst); 2. Fauvette, à M. E. Cantaloube ; 3, Electa, à M. E. Martin.

Non placés : Franco, Enoch, Frascuelo, Dame-Jeanne, Plainville, Fille-de-l'Air. Mutuel : Gagnant 45 50; placés : Florencia 18 50, Fauvette 54 50, Electa 22. Prix de la Société de Sport de France, 5,000 Dans le deuxième, les cheminots protestent nels de Duez, saisis à son domicile, se trouve l'en les avait que régulièrement et france, 1,800 mètres environ. - 1. Bats-De- l'house.

contre l'emprisonnement de deux de leurs ca- une sorte de carnet qui garde trace des rela- par la volonté de M. Duez, qui était parfaite- light, par Bat et Delighted, à M. W.K. Van- derbilt (Bona) : 2. Pythagore, à M. le baron de troisième concerne des questions d'ordre nait dans le monde de la politique et de la — Vous avez eu tort, dit-il au juge d'ins- M. de Nexon (G. Bartholomew) : 3. Middelfart, à M. le comte L. de Moltke-Huitfeld (J. Jannings)

Non placés : Vaisseau-Fantôme, Guignolet Sunday, Perkéo, Listok, Scandale, Sara, Brae, Pistole, Duckling III. Trois-quarts de longueur. Demi-longueur.

Mutuel: Gagnant 48 50; placés: Bats-De-light 19 50, Pythagore 21, Middelfart 31 50. Prix de la Société d'Encouragement, 20,000 francs, 2,400 mètres environ. — 1. Hérouval, par Son-O-Mine et Hovis, à M. Auguste Merle (G. Stern); 2. Lieutel, à M. A. Henrique (J. Childs); 3. Holbein, a M. le vicomte d'Harcourt (O'Connor) Non placés : Jacobi, Darwin, Clerambault,

Ripolin, Cortado, Pillard, La Chananéenne, I Joie resté au poteau. Une courte tête. Trois-quarts de longueur. Mutuel : Gagnant 53 50 ; placés : Hérouval

Premier Prix de la Société des Steeple-Chases de France, steeple-chase militaire, hors série, objets d'art, 4,000 mètres environ. -1. Hiade IV, par Taïaut II et Tsis, à M .Désormières (M. Argueyrolles) ; 2. Lusien, à M. Lepaute (M. Lepaute) ; 3. Bannière II, à M. Non placés : Lacadie, Nansen, Ratagan, Va lhambra, Dulcinée II, Lowlandlad, Rubens II Saint-Pancrace tombé. Deux longueurs: Six longueurs.

18 Lucien 50, Bannière II 68. Prix de la Société Sportive d'Encourage ment, course de haies, 20,000 francs, 3,500 mêtres environ. - 1. Saint-Potin, par Flacon et Lady-Hungerfard, à M. Champion (R. Sauval); 2. Mutchikoak, à M. A. Rigaud (Hawkins) ; 3. Remue-Ménage, à M. Camille Blanc (Nash Turner). Non placés : Chanoine, Reine-d'Or II, Nectar II, L'Oiseau-Bleu.

Mutuel : Gagnant 33 : placés : Hiade IV

Deux longueurs. Quaire longueurs. Mutuel : Gagnant 24 50 ; placés : Saint-Potin 15 50, Mutchikoak 17. Deuxième Prix de la Société des Steeple Chases de France, steeple-chase, handicap, 20,000 francs, 4,500 mètres environ. — 1. Sauyeur, par Ivoire et Serpette, à M. A. Foacier (A. Carter) ; 2. Mademoiselle-Boniface, à M. Champion (R. Sauval); 3. Saint-Caradec, à M. A. Veil-Picard.

Non places · Le Miracle, Kimmer, Frelon II Duc-de-Ferrare. Mutuel : Gagnant 24 50 : placés : Sauveur 15 50, Mademoiselle-Boniface 17.

Handicap d'ouversure, Prix de la Société d'Encou-

ragemat, hors série, 1,000 francs, 2,000 mètres en-

viron. - 1. Galiax, a M. J. Cadillion (Dufaurez)

2. Damo, à M. J. Meller (Couraiet); 3. Dandy, à M.

Mont-de-Marsan, 13 mars.

D. Guestier (Chant). Non places : Salomée, Typhon, Lavardac, Artette, Le-Nain, La-Ferte-Beauharnais, La-Boucle. Deux longueurs. Quatre longueurs. Mutuel : gagnant 19 50; placés : Galiax 6 50, Damo 8, Dandy 18. Prix Dampierre, anglo-arabes à 25 %, 2.500 francs, 2,400 metres environ. — 1. Don-Miguel, à M. G. Armanti (Biarrotte); 2. Sac-au-Dos, an baron Gasquet (H. Belloc); 3. Danton-III, à M. Fonsan (Barthé-

Mutuel : gagnant 17 50; placés : Don-Miguel 10 50, Sac-au-Dos 58, Danton-III 18 50. Dufaurez, jockey d'Alvool, est grièvement blessé Prix de Longchamp, Prix de la Société d'Encouragement, hors série, 3,000 francs, 2,000 mètres environ. - 1. Rature, à M. H. du Poy (Floch); 2. La-Sabine, à M. R. Labadie (Ratcliff); 3. Frondeur, au

Non placés ; Le-Fashionnable, Imaret, Saltimban-

que-III, Ivry, Pitchpin, Nolacira, Alcool resté au

baron de Nexon (Watkins). Non placés : Bou-Chiba, Honobulu, Ludovic. Mutuel : gagnant 16 50; placés : Rature 9, La-Prix des Landes, 4,500 francs, 2,900 mètres enriron. - 1. Mokta, a M. H. Dutilleul (Colomby) 2. Ethouars, au baron de Nexon (Floch); 3. Le-Hasard, a M. J. Meller (Couralet). Non places : Th. Baron, Falaise-II, Lediuc, Con-

Mutuel : gagnant 61 ; places ; Mokta 17 50, Prix de la Société des Steeple-Chases de France temple chase, 6' série, 2,600 francs, 3,400 mètres eniron. - 1. Va-Bon-Train-II, au baron de Nexon Partridge); 2. Bel-Enfant, à M. Guestier (P. Kadley) Lorenzaccio, à M. Armand (Goaille) Non placés : Donapale tombé, Cher-Tatone, Lise-Fleuron, Polymnie, Orphelin-III, Fringale, Piace-Mutuel : gagnant 27 50; placés : Va-Bon-Train-II 50, Bel-Eufant 7 50, Lorenzaccio 14 50.

Paris, 13 mars.

Demain, courses à Saint-Ouen. - Partants e montes probables : Prix du Maine. — Capoulié (R. Sauval), Préobra-jensky (F. Handy), Sophor (X), Cordone (Louth), Qui-Quoi-Qu'est-ce (Hawkins), Gland-d'Or (Williams) Prix de l'Erdre. — Jérémie (V. Thuau), Furze-II Pearce), Lazarone (L. Philippe), Tit-Bits (Williams), Lord-Paul (Patrick), Wanda-II (X). Prix de l'Anjou. - Auscitain (V. Thuau), Aramon Hawkins), Choisy-le-Roi (X), Franck (Ellison), Villaredise (Louth), Saint-Hilaire [A. Carter], Oblat (W. fead), Janvier (Shaw), Wisky-and-Soda (R. Sauval), Retraite (M. C. de Villeneuve), Le-Lautaret-II (Bour-

dale), Chitandre-II (Monnat), Châteauvert (Williams) Ulster (Duffy). Prix Gratin. - Monte-Cristo (Defeyer), Mademoialle-Aminte (R. Sauval), Eastman (Louth), Pharaon G. Parfrement), Lagadec (Hawkins), Prix de la Sarthe, - Caudegran-II (R. Sauval) Baire-Fontaine-II (Hawkins), Endymion (L. Phi ppe), Sophora (X), Saut-de-Loup (A. Benson), Flat K), Bourlemont (A. Carter), Baïram-II ou Kainardji Parfrement), Supplice (Louth), Boulogne (Dale),

Prix de la Mayenne. - Bathilde-II (Heath), Choi-

y-le-Roi (X), Patachon (G. Parfrement), Mon-Chéri A. Benson), Duc-d'Antin (Defeyer), Chadames Louth), Auerstaedt (Hawkins), Gutlisan (Dale), Wisky-and-Soda (R. Sauval).

Pronostics : Paris-Sport. - Sophora, Qui-Quoi-Qu'est-ce. Lord-Paul, Ségre. - Aramon, Choisy-le-Roi. - Phacaon, Fastman. - Ecurio Vell-Picard, Sophera. -Bathilde-II, Mon-Chéri. Les Débats. - Capoulté, Midinette-II. - Segre, La- d'entretien à l'hospice. Cette réclamation estzarone. - Saint-Hilaire, Choisy-le Rot. - Pharaon, | clie fondée ? Golden-Pheasant. — Kainardji, Sophora. — Mon-Chéri, Mademoiselle-Aminte. La Liberté - Midinette II, Sophera. - Ségro,

Lord-Paul. - Aramon, Choisy-le-Roi. - Pharaon. Eastman. Ecurie Veil-Pleard, Fiat. - Clockwork, L'Intransigeant. - Midinette-II, Sophora. - Ecurio Brossette, Lord-Paul. - Aramon, Auscilain. -Golden-Pheasant, Eastman. - Kainardji, copresengant Brossette. - Clockwork, Mon-Chert.

Football rugby LE S. C. U. F. A TOULOUSE

versitaire de France a rendu, hier, visite au match amical.

par 23 points (7 essais, un but) à trois.

che n'avait pas trop abattue. Evidemment il y a d'excellents éléments au Stade Toulousain, mais tout cela manque de la coordination nécessaire pour en faire Le S. C. U. F., très sympathique aux Toulousains, a vaillamment lutté jusqu'au bout. leuse et de fusils en prévision des troubles | A la première mi-temps, les deux équipes éventuels qui pourraient suivre la mort de étaient à égalité, mais dans la suite de la

* Cette victoire, facile en somme, dénote de

l'excellent état dans lequel se trouve l'équipe

Ménédick : c'est le docteur Zintgraff qui les a partie les Parisiens, handicapés par le voyage, se laissèrent déborder par la vigueur toulousaine. Leurs avants sont lourds et puissants, mais leurs lignes arrière sont plutôt faibles. A noter dans l'équipe du S. C. U. F. la présence de notre excellent confrère Frantz Reichel, du Figaro, qui tient toujours parfaitement sa place, et la présence de notre compatriote Tallavignes, frère du joueur toulou-

sain bien connu. En dépit du mauvais temps et de l'attraction de la cavalcade, il y avait encore passablement de monde aux Ponts-Jumeaux. - En équipes secondes, le Stade Toulousain a battu le Sporting-Club Agenais par 18 points à 3 ; l'équipe toulousaine a fourni une excellente partie.

Cyclisme LE CHAMPIONNAT DE FRANCE DES INDÉPENDANTS

La commission sportive invite MM. les chefs déégués sportifs à lui faire connaître, avant le 15 mars, les vélodromes ou les sociétés de leur déparement susceptibles d'organiser, en 1910, les chamionnats de France des indépendants. Vitesse : 1,000 metres sur piste ; demi-fond : 50 kilomètres sur piste, avec entraîneurs. Fond : 100 killomètres sur route, sans entraîneurs. Ces épreuves devront être courues aux mois d'août et de septembre.

Tir aux pigeons LA COUPE DES FONDATEURS A TOULOUSE

RASultats du dimanche 13 mars. - Une Coupe en argent de 450 francs au premier; 150 francs au deuxième, 80 francs au troisième; 50 francs au La Coupe a été gagnée par M. le baron de Galy 15/16: 2, M. Coste, 14/16; 3 ex cequo : MM. le baron Etienne de Puymaurin et se comte d'Exea 13/16.

AUTOMOBILES D'OCCASION révisées et

(Fitte et Borne), 61, boulevard Carnot, Tou-

Pic-du-Midi 61.7 -- 11.0 N. E. m. n. -16.5 -6.0 Bordeaux. 61.1 11.0 E. 1. t. nua. 3.9 11.6

7.3 N. O. m. C.

STAT DU CIE Mist. to Wir. to

4.4 17,6

VOU

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

La pression barométrique s'est relevée sur la France, tandis qu'elle s'abaisse sur la Méditerranée.

Des minima se trouvent ce matin près de Seydist.

ord (753 millimètres), vers Carlstad (755 millimè-

res) et sur le golfe du Lion (759 millimètres); des

ures anticycloniques couvrent le sud-est du conti-

nent et l'ouest des fles Britanniques (Valencia, 768

Lo vent est modéré du nord-est sur la Manche et

Bretagne; il souffie du sud sur la Gascogne, de

Des pluies sont tombées sur le nord et l'ouest de

La température s'est abaissée sur nos régions; ce

natin, le Chermomètre marquait 24° à Arkanget, d' à Clermont-Ferrand, 2° à Paris, 4° à Nantes, 11°

En France, des pluies sont probables dans le sud

et d'est avec température voisine de la normale.

es pays du nord et l'Islande

à Alger, -2° au mont Ventoux.

Baromit. Therap.

est en Provence.

STATIONS

Toulouse ...

Du 13 mars.

De notre correspondant particulier. Au début d la séance de l'après-midi est discutée la grave question de l'attitude de la Fédération vis-à-vis du militarisme et de la réintégration des jeunes gens après le service militaire dans les postes qu'ils occupaient avant le départ.

Tout le monde est d'accord sur cette seconde partie, qui est adoptée à l'unanimité. Une discussion fort vive s'engage au con traire sur l'autre partie M. Bouchard, d'accord avec la commission. demande que l'armée n'intervienne pas dans

les grèves ; il estime que la question patrie étant politique, il n'y a pas lieu d'en discu-M Puel, au nom des délégués d'Albi et de Carmaux, fait des déclarations analogues. M. Duranton fait connaître qu'il a reçu ua

mandat contraire. M. Broutchoux demande la confirmation des décisions du congrès de Lens : suppression des frontières et des armées permanentes ; pour les travailleurs, la patrie est là où Après diverses interventions de Ménard, Bouchard, Duranton, Cardot, Calvignac, Bar-

citoyen Bartuel demande si les diverses confédérations générales étrangères ont donné icur avis et ont pris des engagements. M. Merrheim, au nom de la C. G. T., dit qu'il n'y a pas de contrats précis entre les confédérations des divers pays. Finalement, les décisions du congrès de Lens sur cette deuxième partie sont confirmées, moins les voix de la Fédération de la

M. Merrheim entretient les congressistes

d'un projet d'accord entre les métallurgistes

et les mineurs ; il dépose un projet de réso-

Loire : même vote sur l'ensemble.

tuel, Merzet, Broutchoux, Quentin, Gemin, le

lution, qui est adopté, en principe, sans réserve d'acceptation par les organisations syn-Sur le rapport de M. Roussel, le congrès vote la suppression de la faculté de pratiquer des saisies-arrêts sur les salaires. M. Mondular fait renvoyer à l'étude du conseil national le projet de création d'une caisse

de résistance des grèves. Une longue discussion s'engage à propos de la saisie-arrêt. Suppression. Caisse de résistance. — Renvoyé pour étude au conseil national (rapport Oudulard). Caisse des secours. Modifications à la loi de 1894. Vote sous enveloppe avec cabine d'i-Les décisions du congrès de Lens, relatives

aux pensions pour maladies professionnelles ou aux accidents sont confirmées. Calvignac demande que le blessé ait le droit de nommer un expert pour l'assister concurremment avec un expert nommé par la Compagnie, et un troisième désigné par le tribunal : contrairement à ce qui a lieu aujourd'hui, où les trois experts sont nommés par

M. Tourrel dit que cette proposition avait

déjà été adoptée au congrès de Monceau ; le congrès vote la motion Calvignac. Le congrès vote ensuite une motion demandant que les Compagnies soient tenues d'occuper l'ouvrier victime d'un accident et de lui assurer une rémunération qui, combinée avec la rente, soit équivalente au salaire gagné au moment de l'accident. M. Tourrel proteste contre une pratique de

rien réclamer à la Compagnie s'ils viennent à contracter cette infirmité dans un travail commandé. M. Tourrel demande au congrès de voter

un vœu de protestation contre ces procédés ;

ce vœu est voté.

l'administration des mines d'Albi, qui exige

des ouvriers qui se présentent à l'embauche,

une déclaration par laquelle ils se reconnais-

sent prédisposés à la hernie et s'interdisent de

QUESTIONS PRATIQUES

D. - Une femme est restée pendant trois ans dans ma commune en qualité de domestique. Au mois de juin dernier, elle s'est retirée dans sa famille qui réside dans une autre commune. Un mois après, elle a dû être hospitalisee par suite de maladie grave. On me réclame aujourd'hui le paiement de la part contributive de ma commune dans les frais

R. - S'il s'agit d'une personne hospitalisée en vertu de la loi du 15 juillet 1893, cette personne avait dans votre commune son domicile de secours, d'assistance médicale (art. 6 et 7 de la loi). Comme elle est tombée malade dans une localité où elle n'avait pas son domicile de secours, le maire de cette dernière localite a pu l'admettre à l'assistance conformément aux articles 20-et 21 de 1a loi de 1893, et votre commune est tenue au remboursement des trais d'hospitalisation, sauf pour les dix premiers jours qui resient à la charge de 13 L'excellente équipe du Sporting-Club Uni- commune où la femme est tombée malade. Si, au contraire, cette femme est atteine Stade Toulousain, qu'il a rencontré dans un d'une maladie incurable, c'est la loi du 14 willet 1905 qui est applicable. Or, dans ce cas, Les Toulousains sont demeurés vainqueurs l'elle n'avait pas son domicile de secours dans votre commune, où elle n'a pas résidé cinq ans (art. 3 de la loi). Son domicile de secours. comme incurable, est départemental, et les toulousaine que sa défaite de l'autre dimanfrais d'hospitalisation incomberaient alors au département.

MARIAGES

Exigez done, avant de prendre une décision,

que l'on vous produise une copie de l'arrêté

d'admission à l'assistance , vous saurez ainsi

en vertu de quelle loi l'hospitalisation a été

On annonce les fiançailles de M. Jean d'Welles, ils de notre excellent ami M. Robert d'Welles et de Alme née Gardès, avec Mile Caussade. Nous offrons aux deux familles nos respectueux compliments et nous prions les jeunes fiances de rouloir bien agréer nos meilleurs vœux de bonheur.

Le bilan de la Banque de France nous fournit les

dements suivants Encaisse or : 3,479,185,618 fr. 86; augmentation. 3,199,184 fr. 54. Argent : 870,387,989 fr. 49; diminution, 2,431,488 70. Avances our titres : 525,637,586 fr. 81; augmentation, 5,597,236 fr. 62. Billets en circulation : 5,226,003,385 francs; diminution, 101,287,705 francs. Compte courant du Trésor . 75,471,708 fc. 13; di minution · 20,864, 708 fr. 13. Comptes courants des particuliers : 561,706, 249 60; diminution, 7,229,158 fr. 43.

THEATRE DU CAPITOLE. - Relâche. THEATRE LAFAYETTE. - A huit heures et de mie, Il était une Bergère et Suzette, avec Mile Suzanno Desprès; demain, ta Femme X.

NOS PETITS ELECANTS sont conduits par leurs mamans au PETIT MARIN (Mile Basgaranties en bon état. Palais de l'Automobils | tier), rue des Lois, 22 Toulouse, près le Cepitole. Spécialité de costumes de petits garcons. - Economie.

Combien parmi les hernieux souffrent beaucoup moins de leur infirmité que du bandage qu'on leur a conseillé ou qu'ils ont cru bon

d'adopter ? Dans la majorité des cas ce n'est qu'un insfrument de torture inutile qui blesse et fait terriblement souffrir sans apporter aucun espoir d'amélioration. Seule la méthode MARIE Frères est capable

de procurer à tous, même dans les cas réputés nésespérés, le soulagement immédiat, le bienetre absolu, la réduction radicale des hernies les plus rebelles et les plus invétérées. Ajoutons que les véritables Appareils MARIE Frères sont toujours appliqués avec une compétence hautement reconnue après un examen minutieux de chaque cas, et avec des garanties qui ne prêtent à aucune équi-

Aussi est-ce avec plaisir que nos lecteurs apprendront la présence dans notre département du réputé Spécialiste de Paris qui en ment du l'application en faisant profiter asement les malades qui s'adressent à fui de sa longue expérience professionnelle. Il recevra de 9 heures à 5 heures à :

LA REOLE, lundi 21 mars, Grand-Hôtel, ACEN, mercredi 23, hôtel Jasmin.

NERAC. jeudi 24, hôtel de France. TONNEINS, vendredi 25, hôtel de l'Europe. MARMANDE, samedi 26, hôtel du Centre. Lire les NOUVELLES ETUDES sur la HERNIE que MM. MARIE Frères, 108, rue de givali, à Paris, adressent franco à toute personne qui leur en fait la demande.

GERS **DEUX CANDIDATURES**

De notre excellent confrère le « Gaulois » l'écho suivant : Nous avons dit nos regrets - partagés par tous nos amis - de voir des hommes comme M. Gauthier de Clagny et M. Lasies renoncer à la vie politique. Ils manqueront, ce n'est pas douteux, à la Chambre ; mais, par contre, certaines candidatures déjà posées permettent cependant d'espérer que l'opposition va faire parmi les journalistes quelques brillantes recrues. Au premier rang, nous voulons placer nos vaillants confrères de l'a Autorité », MM. Paul et Guy de Cassagnac, qui se présentent le premier à Mirande, que représenta si bril lamment, durant plusieurs législatures, leur regretté père, et le second à Amgoulème, dans l'ancienne circonscription de M. Laroche-Jou-

LES BEAUTÉS DU PARLEMENTARISME

Ah, oui ! pour une belle chose, c'est une belle chose que le parlementarisme, surtout paragrêles du Gers, et a établi son siège se tel qu'il est pratiqué par les Quinze Mille | cial à Auch. de nos jours. Témoin l'incident de jeudi à la Chambre.

Ces messieurs sont convoqués en séance matinale pour régler des questions des plus importantes avant la fin de la législature, et, ainsi que l'a rappelé M. Pugliesi-Conti il y eut dernièrement 376 voix pour décider qu'il y aurait séance jeudi matin.

s'étaient eux-mêmes assigné, pas même de l'tacle. quoi former une équipe de football, selon la pittoresque expression de Lasies.

Ces quinze députés allaient trancher à eux seuls la grave question de la suppression de l'enseignement libre et de l'interdiction aux pères de famille de s'occuper de de demander une suspension de séance Michel. pour donner aux députés retardataires le temps de s'amener.

Ah! mes amis, en voilà une audace de l vouloir arrêter les débats sous prétexte que les orateurs allaient parler devant des banquettes vides !

Aussitôt quelques radicaux enragés déposent une demande de vote. Le président, docile à la voix du maître, accepte de faire trancher par les absents la question de savoir si la séance doit ou de la tournée. non continuer, et, par une savoureuse ironie, le scrutin décide, par 367 voix contre 158, c'est-à-dire par 500 absents, que la

séance doit continuer. Cet incident donne une sière idée du sérieux avec lequel sont traitées les affaires

Quelques bonnes âmes, portées à trouver partout des circonstances atténuantes, jusque dans le cas de cet infortuné liquidateur Duez, qui a perdu une dizaine de millions dans des spéculations de Bourse (le pôvre !), quelques braves cœurs, dis-je, voudront excuser l'absence des députés par la nécessité où ils se trouvent de faire de la propagande électorale et de tenir tête à leurs concurrents déjà sur le champ de bataille.

C'est entendu, mais alors que nos représentants travaillent pendant les sessions et ne prétendent pas se décharger sur le président et les huissiers du soin de faire marcher les affaires du pays par des absents et | Charly's. quelques délégués de bonne volonté, chargés de tenir le crachoir et de bourrer les urnes de bulletins.

autre catégorie d'approbateurs de ce sysdu vote par procuration : ce sont les jour-

naux du parti. Exemple, cette bonne Dépêche, la Bible radicale, commence comme suit le compte-

rendu de cette séance : « Après une semaine de repos, la Cham-

bre reprend aujourd'hui ses séances bi-quotidiennes. Il faut bien mettre les bouchées | ter des noms qui sont dans toutes les mémoidoubles quand on a perdu du temps à des bavardages inutiles ou à des chinoiseries. C'est ainsi que, dès ce matin, on a passé trois quarts d'heune à scrutiner pour savoir s'il ne serait pas bon de retarder jusqu'à neuf heures et demie la séance ouverte à neuf heures ! » - Et scrutiner pourquoi?

Pour attendre l'arrivée de quelques députés... En voilà une affaire! Comme si la mécanique ne va pas plus vite quand il n'y a ni orateurs, ni contradicteurs, mais simplement un député par travée pour garnir les corbeilles !

Il était généralement admis que, pour faire un civet, il faut un lièvre, un lapin, ou tout au moins un chat, mais tout cela n'est blic. plus vrai avec le progrès républicain.

date : on estimait que la présence des man- sures sur la personne de son épouse. dataires était nécessaire pour délibérer : eh bien, il n'en est plus ainsi aujourd'hui : nos parlementaires peuvent rester chez eux avec avantage, ils peuvent faire la bombe aux frais de la princesse, le principal, l'es-Oniver est qu'ils viennent toucher leurs mende avec sursis.

Mais se déranger pour assister aux séances, quelle blague, c'est tout à fait rococo et bon pour les réactionnaires !

Foires de la semaine Le lundi 14 mars : A Masseube et à Valence.

Le mardi 15 mars : A Manciet et à Saramon. Le mercredi 16 mars : A Gimont. Le jeudi 17 mars : A Cologne, Gondrin, Plai-Le vendredi 18 mars : A Mas-d'Auvignon et à Vic-Fezensac

Monguillem. 19 mars : A Auch, Condom et à Enregistrement M Razet receveur de l'enregistrement à Gabarret (Landes), a été nommé en la même qualité à Fleurance

Le conseil de préfecture du Gers se réunira samedi prochain 19 mars, à deux heures du soir, à l'effet de statuer sur les affaires sul-

Commune de Réjaumont. - Protestations formulées par M. Paul Clavé contre les élections du maire et de l'adjoint Commune de Castelnau-Barbarens. -- Le naire contre M. Lanoucau, entrepreneur : adjudication des travaux de la maison d'école. Commune de Saint-Créac. — M. Emile Bargat contre le maire : demande d'indemnité pour préjudice causé

Le conseil de préfecture statuera, en outre, sur un certain nombre de demandes en decharge de contributions.

AUCH. - Tribunal correctionnel. - Dans sa dernière audience, le tribunal a prononcé les condamnations suivantes : - Joseph Castex, 48 ans, sans profession ni domicile fixe, arrêté le 25 janvier dernier, et

qui fut trouvé porteur d'instruments dont se servent les apaches et d'une certaine somme d'argent dont il ne put indiquer la provenance, est condamné à 4 mois de prison et à la rélégation. A l'audience, il ne donna aucune explication. - Le tribunal rend le jugement dans l'af-

faire d'excitation de mineurs à la débauche et d'outrages publics à la pudeur reprochés à la dame Victorine Duffau, épouse Savès, 36 ans, et au sieur Maumus Gabriel, 41 ans, chif fonnier à Auch. La première est condamnée à 6 mois de prison ; le second à 4 mois.

- Le jeune Jean Lacassin, 18 ans, domestique à Pavie, arrêté récemment pour vol de bi-

- 16 francs d'amende avec sursis sont infligés à M. C..., boulanger à Auch, pour outrages à un gendarme - Le sieur R... et la dame P..., d'Auch, poursuivis pour adultère et complicité, sont con-

damnés à 16 fr. d'amende avec sursis. Concert-bal. - La musique des sapeurs-pomdiers informe les membres honoraires, les fasalle des fêtes du café Dupuy.

Etat civil du 11 mars. -- Naissances : Jean-Louis-Joseph Wencewiez, rue Voltaire, 11. Décès : Julien Farré, 22 jours, rue Pasteur; Thérèse Farré, 20 ans, journalière, rue Pasteur ; Dagnan, garçon, mort-né, aux Grazes. Société cycliste. - Une société cycliste vient de se fonder récemment à Auch sous le nom

Ce groupement qui va demander son affi fiation à l'U. V. F., a ainsi composé son bu reau : Président, Toumier : trésorier, Spen lenhauer ; secrétaires, Chené et Carrère ; tre sorier-adjoint, Bonduran ; commissaires, MM Sollier, Sollan, Mengelle, Daudignon. Aujourd'hui, le Cycle-Club organise une pro menade cycliste à l'Isle-de-Noé où doit avoi

lieu une cavalcade. Le meilleur accueil sera réservé à tous le cyclistes qui désireraient assister à cette pr Prière de se rendre, à 2 heure un quart, si

les allées de la Carrasic, d'où doit avoir lie le départ. Associations civiles. - L' « Officiel » du 1 mars public l'extrait d'une déclaration, fait le 3 mars 1910 par « la Fédération paragrêl du Gers », qui se propose l'union des Société

« Pour la Tradition », par Paul-J. de Cassa gnac, préface de Guy de Cassagnac. - Prix fr. 50. Par la poste : 3 fr. 75. En dépôt aux bureaux de la « Voix du Per ple », Auch.

FLEURANCE. - Théâtre. - Mercredi pr chain, 16 mars, la tournée C. Charpentier des Or, sur les 376 votants; une quinzaine nera « Mademoiselle Culot, où les Gaîtés d seulement sont venus au rendez-vous qu'ils | Bataillon », vaudeville militaire à grand spec

Audition du Luxorama, grand théâtre d'om bres avec projections et silhouettes articulées On commencera le spectacle par « En v'la | mis. » un crampon! » vaudeville en 1 acte. SAINT-MICHEL .- Dans le même numéro

« Officiel » se trouve publié l'extrait d'u déclaration, faite le 5 mars courant par « le l'instruction donnée à leurs enfants par les Tireurs de la Baïse », qui se propose de pro instituteurs francs-maçons, ou simplement | pager et de vulgariser l'étude du tir, et a fix libres-penseurs lorsque la droite s'est avisée | son siège social à la maison d'école de Sain SEISSAN. - Soirée théâtrale. -- Mardi pro

chain 15 mars, la troupe E. Charpentier don nera sur notre scène une seule représentatio de « Mademoiselle Culot ou des Gaîtés d Bataillon , vaudeville militaire à grand spetacle, immense succès de fou rire. A la tro sième partie de cette pièce, et pour la premire fois en France, audition du Luxorame grand théâtre d'ombres : Paris en 24 heure grande revue ombrée en 20 tableaux. La plu belle création lumineuse, propriété exclusiv

On commencera la soirée par : « En v'la u Crampon ! », vaudeville en un acte. Pour la location, s'adresser comme d'

N. B. - La direction prie instamment dames, sans cependant lour en faire une obl gation, de venir au théâtre nu-tête, ou bier de la France sous notre charmante Répu- avec des chapeaux ne pouvant pas gene la vue des spectateurs.

LOMBEZ. - Tribunal correctionnel. - A dience du 11 mars. -- Le nommé Joseph Pes chet, jardinier, agé de 42 ans, sans demicil fixe, est condamné à quinze jours de prisor

pour vagabondage et mendicité. MIRANDE. - Tribunal correctionnel. -- Au dience du 11 mars. - Joseph Bonnet, chiffon nier à Plaisance, poursuivi pour avoir rece. néreux offerts par la piété des fidèles. lé et appliqué à sen profit des objets mobiliers et du numeraire volés par une dame d Beaumarchès à son mari, est condamné a zi Fondation de Louis-Marie de Broquefrancs d'amende.

Théâtre. - Ce soir lundi aura lieu la repré sentation déjà annoncée de « Les Gaietés du Bataillon », avec le concours du comique

Prochain concert. - Ce n'est pas sans ui vif plaisir que nos lecteurs apprendront la dé cision prise par l'orphéon . l'Indépendant En dehors de ces indulgents, il y a une d'offrir à ses amis et à ses membres honorai res un concert qui ne le cèdera en rien à ceur tème de parlementarisme automatique et déjà donnés par cette Société, si sympathique à toute la population mirandaise

Cette sympathie, l'orphéon la doit à son es prit, qui sait toujours rester indépendant c ennemi de toute coterie politique ou autre. Le concert sera donné dimanche prochait 20 mars, à la salle du théâtre. Il ne nous ap- dont ils sont les victimes et feront leur devoir. partient pas de louer le sens artistique d nos jeunes chanteurs ; il nous suffirati de ci- l

Les succès passés sont le plus sûr garant de la réussite du concert de dimanche prochain. LOUSSOUS-DEBAT. - Abus de confiance. · Le nommé Calin, ancien régisseur de M Lamaison, était accusé d'avoir vendu à un boucher d'Aignan un mouton sans en avoir donné le prix à son maître. Traduit en cor-

trois mois de prison. Le lundi 7 mars, il recevait, à Margouët, notification de cette condamnation , et mardi, Dauzon, pendant qu'il prenait son repas chez M. Ressugnon, à Margouët, il est mort subitement. CONDOM. -- Tribunal correctionnel. -- Au dience du 11 mars. - M. Pélissié préside et M. Ouercy, substitut du procureur de la Ré publique, occupe le siège du ministère pu-

rectionnelle, il a été condamné par défaut à l

De même nour la Chambre. Jusqu'à nos B..., de Gazaupuouy, inculpé de coups et bles-Le 4 mars courant on appela une affaire Après avoir entendu les témoins et le pré venu, le tribunal renvoya à aujourd'hui pour plaidoirie de M' Vidou, mais celui-ci étant la seulement elle s'épanouit. absent, c'est M' Grin, avoué, qui présente quelques observations en faveur du prévenu.

> est poursuivi pour vol d'une somme de 100 donc que M. Cels se plaint de ces procédés travers puis il perdit l'équilibre et vint tom- l'arceau en litige, dit Siraud, vont commenfrancs On se souvient que le 20 janvier der- uniquement parce qu'ils sont en ce moment | ber sur le trottoir, la face en avant. Le nez | cer sous peu de jours. nier, M. Joseph Brunet, propriétaire à Duret, dirigés contre lui et son couplet à M. Briand de l'amateur de petits verres fut écrasé. La commune d'Eauze, se trouvant au café de nous paraît porter complètement à faux. l'Union, à Eauze, confia à L..., garçon de l'établissement, un billet de 100 francs pour faire de la monnaie. Ce dernier partit avec le | de me présenter aux élections législatives. billet : il alla prendre le train à Gondrin, fila sur Agen, puis revint à Nérac où il fut ar-

Au cours de sa fugue, le jeune L... gaspilla | a organisé dans l'arrondissement, avec la presque l'entière somme qu'il avait volée en | complicité du préfet qui vient de partir et | Frédéric Grenier, hospice ; Yvonne-Jeanne achats de montre, bottines, faux-cols, etc., du secrétaire général qui nous reste pour Labat, route Colette Gineste, hospice, Ge et en dépenses diverses.

Après plaidoirie de M' Naples, le tribunal pression officielle par lesquelles ce singulier Jean Bru, à Gaillard , Jeanne Rosalie Raynal, relaxe le prévenu comme ayant agi sans dis- représentant du gouvernement est en train cernement et le remet à ses parents. - Le sieur Jan G ..., 58 ans, d'Agen, est inculpé de tentative de corruption de fonction- me dire :

qui est condamné à 30 francs d'amende. - La dame Berthe B..., épouse M..., 19 ans, d'Estang, a vol équelques feuilles de choux à M. Laffargue, propriétaire au même lieu. Poursuivie pour ce fait, elle se voit infliger

16 francs d'amende avec sursis.

— Michel D..., 23 ans, domestique chez M. le Bordes, à Paulin, commune de Montréal, a, le 16 février dernier, volé des poules à son maître Le tribunal le condamne par défaut à huit

jours de prison. -- Pour terminer, quatre chasseurs défilent à la barre ; ils se voient condamnés, deux pour chasse sans permis à 25 francs d'amenprohibé à 50 francs d'amende ; l'un de ces | res. derniers bénéficie de la loi de sursis. Etat civil. - Naissances : Germaine Jeanne

Antoinette Trillo, quai Buzon. SAINT-CLAR. - Théâtre. -- On annonce la venue prochaine dans notre ville de la tour-

née si avantageusement connue E. Charpen-Le speciacle se composera de l'immense succès de fou rire les Gaictés du Bataillon, vaudeville militaire, dont le principal role sera tenu par l'incomparable Charly's, premier comique des Variétés.

M. Charpentier, toujours à l'affût des nouveautés, nous donnera au troisième acte la primeur de la plus belle attraction connue, propriété exclusive de la tournée, le Luxo-

MARSOLAN. - Accident et imprudence. -M. J.-B. D..., de Reillas, rentrait chez lui | bailli, Bitaubé cyclette, est condamné à 6 jours de prison | vendredi dernier, au retour de la foire de | » Et encore M. Briand ne savait certainevoiture à deux roues. Arrivé au pied de la sait pas que quand un électeur se présente à eut pas d'accident de personnes.

Incendie. - Dans la nuit de jeudi à vendredi, vers dix heures, un violent incendie, milles des sapeurs-pompiers et des musiciens | attribué à la malveillance, se déclarait à Béqu'un concert-bal leur sera offert samedi pro- | raut, chez M. Jules Délas. Une meule de chain 19 mars, à 9 heures du soir, dans la paille, évaluée à 600 quintaux, devint la proje des flammes. Les premiers secours furent organisés. Les pompiers, mandés en toute hâte, parvinrent,

après de multiples efforts, à protéger une

autre meule de paille placée à proximité du foyer de l'incendie. Nos félicitations à tous ceux qui, en l'occurrence, firent preuve de courage et de dé-

MONFORT. - Souvenirs de la Révolution. - Pendant plusieurs siècles a été en grand honneur à Montfort la confrérie du Chapelet. Elle fut érigée par les soins de M. l'abbé Mazars, curé de cette paroisse, qui sollicita cette faveur près de Mgr l'évêque de Lectoure. Dès les premiers jours, les principales familles du pays se firent un devoir de s'affilier a cette pieuse association. C'est ainsi que nous voyons d'abord figurer au nombre des adhérents noble Louys de Fandoas, puis, en 1628, Catherine de Pins ; en 1634, noble Pierre de Bousquier et demoiselle Cratianne de Hugos ; plus tard, en 1700, Marthe de Faudoas et Marie-Thérèze du Bouzet ; en 1713, Catherine de Sariac ; en 1785, Marie de Moléon. Les registres de cette confrérie nous donnent aussi les noms de Marie Vergnes et Françoise

tionnaire, le 15 août 1799. Or, vers cette époque, ainsi que nous le révèlent les archives paroissiales de Monfort, 18 floréal an 6), l'accusateur public du département du Gers avait chargé le juge de paix et les officiers municipaux de cette commune de surveiller avec le plus grand soin les agissements des a prêtres réfractaires qui voltigeaient dans ce canton et travaillaient à la destruction du gouvernement ».

Marsan, inscrites durant la période révolu-

Des instructions furent également données pour qu'on fit connaître le nom des familles qui donnaient asile à ces perturbateurs de l'ordre public. « Il était urgent de sévir contre l ces recéleurs... En les frappant, la société écartera de son sein ses plus cruels enne-

Quelques mois plus tard, 24 Ventôse, ce même accusateur public renouvelant ses instances pour que l'on recherchât plus activement encore les prêtres non assermentés et l ceux qui leur donnaient l'hospitalité, désignait expressément la famille de Marcassus : « Vous voudrez ne pas oublier dans vos poursuites la citoyenne Marcassus, chez laquelle résidait le fameux Debans, un des principaux moteurs de l'assassinat du citoyen Loumagne.

» Salut et fraternité. - BEDOUT. . Quel est ce Loumagne et dans quelles circonstances ce crime fut-il commis ? Nous regrettons que les archives gardent le silence à ce sujet. On peut dire que des les premiers jours de l'ère révolutionnaire la le demarche par les senateurs et deputes du manufacture ou à quel entrepôt de tabacs paine ne cessa jamais d'avengler les sectai lot et Garonne dont il devra solliciter le conres, au point de faire planer sur la tête du clergé les accusations les plus odieuses et les

Nous n'en fournirons ici d'autre preuve que la dénonciation faite le 17 Frimaire an 2 à l'administration centrale de la Haute-Ga-

Des propriétés avaient été incendiées, les auteurs étaient inconnus. « Un des grands moyens d'empêcher ces excès consistait à poursuivre les prêtres ré- au titre postal, par décision du 21 octobre fractaires ainsi que les personnes qui leur 1009. Ce renfort sera complété des que les cirdonnaient asile. .

De temps immémorial la paroisse de Monfort s'était fait remarquer par ses fondations | bureau d'Agen étant plutôt large, il n'y a pas d'œuvres pies. Toutes furent confisquées par l'ou d'envisager quant à présent la création

Et notre République de malheur devait marcher sur les traces de sa devancière. Elle aussi a dépouillé l'Eglise Les dons gé-Monfort possédait en effet :

egs pour le service du culte..... Fondation de Clotilde Duffaut.... 1.033 »» Fondation de Broqueville, Solirène, d'Aspe, Marqué..... 8.100 »»

Total..... 10.766 ** Plus une propriété donnant une rente de

160 francs. Tout confisqué, volé par la République, Lasmounines, et non sans avoir été traîné Gers, notamment de Thierry-Cazes, député de l'arrondissement, que sous peu de jours l'on | Par son sang-froid, M. Modeste prévint tout verra de nouveau solliciter les suffrages des l

Nous aimons à croire que les catholiques, cyniquement dépouillés de leurs biens sacrés, se souviendront de cette spoliation honteuse

Clinique du Docteur Rolland

Maladic des Yeux, 21, rue des Chalets Soins gratuits : lundi, mercredi, vendredi, à 2 h.

LOT-ET-GARONNE AGEN. - La candidature de M. Cels. -Après une semaine d'hésitation, M. Jules Cels

vient de nouveau de poser sa candidature radicale contre celle également radicale de M. La note publice récemment par la Dépêche

et que nous avons reproduite laissait déjà entrevoir cette détermination qui nous est aujourd'hui officiellement annoncée par un article de M. Cels paru dans l'Echo de Lot-et-Garonne et ayant pour titre : « Ma candidature. .

Dans oet article dont nous publions plus bas, à titre de document assez curieux, les passages essentiels, M. Jules Cels s'élève avec véhémence contre la candidature officielle dans l'arrondissement d'Agen, indiquant que

M. Gels nous fera difficilement croire qu'il ignore complètement comment, afin de faus-Ce dernier est condamné à 16 francs d'a- ser le suffrage universel au profit de ses candidats, le gouvernement exerce partout le daillan (Gers), avait, samedi, bu plusieurs Voici d'ailleurs ce qu'écrit M. Cels

. Un grand nombre d'amis m'ont demandé . Je leur réponds · Oui, je me présente. Je veux combattre le député sortant Dauzon et le système de compression et de tyrannie qu'il de discréditer la République. . J'entends quelques amis bien intentionnés

M. Duclos, receveur de l'enregistrement à d'obtenir de M. Bétous, secrétaire de la mailuteme qualité à Nogaro.

Nous de Songez pas que tous de Songez pas que l'entregistrement à d'obtenir de M. Bétous, secrétaire de la mailière de Dému, un extrait falsifié de l'acte de l' s tous oeux qui abandonnent la lutte, brisés i d'assurances, 58 ans, place de la Volaille ; l Au programme : q La Fille du Gonfalon-

M' Naples présente la défense de l'inculpé y . par les efforts incessants que doivent faire y Jean-Armand, 21 jours, à l'hospice ; Pierre- paier », plèce en un acte en vers, à six person · les élus qui veulent conserver leur indépen-

» dance. » * Et ils ajoutent : « Quand on est combattu » par la préfecture avec la haine et l'achar-· nement que l'on déploie contre vous et qu'on 3. dans l'arrondissement, une situation po-· litique comme la vôtre, on se réserve. » » Je m'excuse auprès de ces amis, si je ne

suis pas leurs conseils ; mais je ne peux pas groire que les électeurs de l'arrondissement d'Agen, ces Gascons intelligents et fiers, veuilent se laisser passer le licol de la servitude. » Je ferai appel à leur claire raison, et contre nos tyranneaux je menerai la bataille, seul, sans comité, pour pouvoir tout dire et de, et les deux autres pour chasse en temps | envisager résolument les solutions nécessai-

> Si, contre toute attente, je succombais, le mal serait moins grand pour moi que pour les électeurs qui n'auraient pas voulu secouer

> Jai dit au banquet de Beauville, que la pression officielle, tant reprochée à l'Empire, n'était rien, comparée à celle que nous subissons dans notre arrondissement. Il faut remonter jusqu'au système féodal ou aller chez les nègres de l'Afrique centrale pour trouver l'équivalent de ce que nous voyons. Le député Dauzon s'est institué le haut et puissant seigneur de l'arrondissement, et lorsque M. le Président du Conseil, dans son clairvoyant et magnifique discours de Périgueux, parlait de « mares stagnantes et croupissantes » qui mettent la République en péril, il me semblait qu'il flagellait notre Marquis de la Mare d'Agen et son inséparable

Lectoure, conduisant un cheval attelé à une | ment pas tout ce qui se passe à Agen. Il ne côle de Crabé, un imprudent conducteur s'é- la préfecture, pour une demande quelconque, tant place avec sa voiture en travers de la l devant le secrétaire général, le chef de diviroute, une violente collision se produisit, oc- sion, le chef ou le sous-chef de bureau, ceuxcasionnant de forts dégâts matériels. Il n'y ci lui répondent invariablement : « Vous n'a vez aucune chance d'aboutir si vous n'al-» lez pas voir le député et si vous n'obtenez » pas son appui. » Et voilà notre électeur dans l'alternative d'aller ployer le genou devant M. le Marquis ou de voir son dossier indéfiniment oublié dans un des nombreux tiroirs de la préfecture.

»(M. Briand ne doit pas savoir, non plus, qu'il ne se prend pas une seule décision, à la préfecture, intéressant un électeur, sans que le député en soit prévenu par lettre, avant l'intéressé, pour qu'il puisse s'attribuer tout

le mérite de la décision prise. MAussi, il faut voir comment les bonisseurs du journal où s'épanouit la suprême pensée Photre député sortant, tirent parti de ce bluit réfectoral. En parlant de leur seigneur et

gaître, ils disent : all distribue souverainement toutes les croix, palmes et poireaux ; il est le souverain maître des places de cantonnier, facteur, receveur-buraliste, percepteur, juge de paix. Il donne à son gré les allocations et secours, les sursis militaires, règle l'avancement de tous les fonctionnairers, règle même le travail des employés dans les administrations. C'est lui qui fait tomber les recettes auxiliaires des postes et les régiments d'artillerie sur la tête des Agenais ébahis. »

.... Cet homme si bon qui s'est voté les quinze mille francs ét dont il faut réassurer élection par tous les moyens. "Qu'est-ce que vous dites de cela, après carante ans de République ? Moi, je na puis pas contenir mon indigna-

tion. Et j'espère faire partager cette indigna ion à tous les hommes conscients et li A la cathédrale. - Quelques modifications ent été apportées aux heures des solemnités de

la fête de Saint-Joseph qui est aussi la fête natronale de l'Œuvre des Vocations sacerdo les et qui sera célébrée à la Cathédrale le La messe dite par Mgr l'Evêque aura lieu à heures, suivie de la lecture du rapport du directeur de l'Œuvre et du salut du T. S. Sa

Le soir, à 8 heures, sermon de charité par le P. Gellé, prédicateur de la station du Carême et quête par Mgr l'Evêque. A l'asile des Petites Sœurs des Pauvres, le repas des vieillards aura lieu à midi et demi

sous la présidence de Mgr l'Evêque. A l'Hôtel de Ville. - Le conseil municipal Agen, qui devait tenir seulement lundi une funion officieuse, s'est réuni samedi soir. Dans cette séance, le maire a reçu mandat de solliciter du ministre de la guerre, pour ardi, une audience en vue d'arrêter les ter les de la convention entre la ville et l'Etat our le régiment d'artillerie et demander l'insillation provisoire de quelques batteries en attendant que le régiment soit définitivement

Postes et télégraphes. — En réponse à son apport sur l'augmentation du personnel au bureau d'Agen, M. Domengie, secrétaire du groupe agenais de d'A. G., vient de recevoir la ttre suivante de M. le ministre des postes Le groupe agenais de l'Association Géné rule des Agents des P. T. T. demande l'augentation du personnel du bureau d'Agen. Un renfort de trois unités a été autorisé

instances le permettront. Pour le service télégraphique, l'effectif du

nouvelles unités. " Quant au repos hebdomadaire, cette ques on ne pourra être solutionnée favorablement que par une mesure d'ensemble, lorsque l'adistration aura obtenu les crédits indispen-La situation de l'effectif téléphonique sera

raminée au moment de la répartition des emplois qui seront accordés par le budget de 1910. » Le chef de cabinet : Persil. » Cheval maitrisé. - M. Modeste, receveur octroi à Pont-de-Pierre, vient d'ajouter à son ctif un nouvel acte de dévouement. Mercredi soir, vers quatre heures, il s'élanà la tête d'un cheval emballé qui venait de

avec l'assentiment des députés radicaux du sur un certain parcours, parvint à le maîtriaccident.

Félicitations. Renversée. - Vendredi soir, vers huit heus et demie, Mme Cros, demeurant 25, rue aint-Antoine, se promenait avec sa fille sur te cours Saint-Antoine au bas de la côte de ouquet, lorsqu'un bicycliste qui descendait te côte est entré sur la route et a été luimême précipité à bas de sa machine.

M. le maire qui, se rendant au théatre, avait eté témoin de l'accident, releva la victime. tandis que le cycliste, qui s'était relevé tout seul, se portait également à son secours. Transportée à son domicile, Mme Cros y a recu les soins que réclamait son état. Le dessures qu'elle a recues sont sans grande

Ponts et chaussées. - M. Lefort, ingénieur ordinaire des ponts et chaussées à Agen, obtenu une prolongation de congé de trois mois pour affaires personnelles, sans traitement, à dater du 1er mars courant. Alliance d'hygiène sociale. - Le comité départemental nous informe que la date de la conférence de M. Rouquet sur « La Crimi-

nalité et l'Hygiène * a été reculée du 17 au Nous publierons le programme du concert qui suivra cette conférence dès qu'il nous aura été communiqué. Vol. - Durant la nuit de samedi à diman-

che, des malfaiteurs se sont introduits dans e jardin de M. Guillaume Charmouy, boule vard de la Liberté, et se sont emparés de onze lapins enfermés dans une caisse. Nez écrasé. - Le sieur L. Fontan, né à Ca-

- Joseph-Jean L..., 16 ans, garçon de café, pression officielle la plus éhontée. Il apparaît verres de trop. Il commença par marcher de des postes. Les travaux de réparations de police, après avoir fait donner des soins à Fontan, le conduisit au poste. Audition d'art. - Une soirée artistique e

humoristique sera donnée ce soir, au café Foy, par M. Max Noël de la Laine Rousse et des soirées artistiques de Monte-Carlo. Etat civil d'Agen .- Naissances : René-Louis

continuer les abominables manœuvres de neviève-Juliette-Marie Labat, route de Cahors. route neuve de Villeneuve ; Justin-André-Albert Baron, Grand-Boulevard ; Emile-Rémy-Ernest Letchce, a l'hospice.

Décès : Pierre-Charles Saint-Salva, ancien

Eugène Magnac, négociant, 66 ans, Grandhospice ; Jean Descuns, sans profession, 69 | par quinze artistes. « Briouletto de May », pièans, rue des Prêtres ; Jean Cayre, sans pro- | ce lyrique en un acte à vingt personnages, tifession, 70 ans, à l'hospice ; Marie-Anne Pépou, sans profesion, 70 ans, chemin du Pin ; Antoine Proucel, ancien instituteur, 72 ans, avenue Michelet, ; Marie Bourangère, ména-

gere, 89 ans, à l'hospice. Publications de mariages : Louis Michel cultivateur à Foulayronne, et Henriette-Emilie Delrieu, sans profession, à Agen ; Jean Darnaud, employé de commerce, à Agen, et Yvonne-Valentine Battude, tailleuse de robes, à Agen ; Jean Bernadou, employé au chemin de fer, à Agen, et Marie-Clémence Darrieu, culottière, à Agen ; Emile-Laurent Alitti, comptable à Agen, et Marie-Irma Prat, à Bordeaux ; Luis Vissières, propriétaire-cultivateur, à Foulayrennes, et Antonia Maurel, ménagère, à Agen. Mariages : Adrien Cueille et Marie-Angèle

AIGUILLON. - Nécrologie. - C'est avec louleur que nous apprenons la mort de Mme Emile Lafon, née Fontaine, de Lalande, survenue hier matin, à 8 heures, après une longue maladie, qui néanmoins ne faisait pas présager une fin si subite. Mme E. Lafon était une bonne chrétienne,

plus rares à notre époque, désirant toujours | le règlement sanitaire sont observées. soulager les infortunes humaines. Nous prions MM. Léonce et Gustave Lafon, Mme J. Nebout et le docteur J. Nebout, d'agréer nos sympathiques et douloureuses contoléances dans cette terrible épreuve.

une de ces personnes qui se font de plus en

MARMANDE. - Nécrologie. - Nous apprenons la mort de M. Trenty, beau-père de M. Vivie-Regis. M. Trenty a tenu une place très grande

fut maire à deux reprises différentes. Nous adressons à sa famille nos sincères Place du Fougard. - On cote : Cochons gras, de 50 à 5 3francs les 50 kilos, poids vif.

Vente calme

ment.

dans la vie active de notre commune, dont il

Œufs, 70 à 75 la douzaine. TONNEINS. - M. Galup s'en va-t'en guerre. - A Gorce et à Roquebert on se chamaille ferme au sujet de la gare des tramways. Tout le monde la veut. M. Balet, conseiller géné ral de Castelmoron, entend qu'elle soit établie dans son canton et, par voie de la « Dépêche », il a fait valoir publiquement ses ratsons. M. Galuo, émoustillé, confie, lui aussi, que c'est dans son fief, sur le territoire de la

commune de Varès, que doit être choisi l'em-Notre grand Pontife profite même de l'occasioin pour commencer ses opérations en faveur de M. Jacques Chaumié, et, peut-être, de M. Balis, dont il rêve, paraît-il, de faire cette année même un conseiller d'arrondisse-

Il mêle d'une façon assez inaltendue la République et les républicains de la région à la question des tramways, afin de pouvoir faire allusion aux prochaines élections. M. Galup, qui passe pour avoir la prudence du serpent, a tenu à nous démontrer qu'i

avait aussi la simplicité de la colombe. Vouloir donner une couleur politique à une affaire de Transports — dont il a été l'adver saire — subventionnée par l'assemblée dépar tementale, soit par tous les contribuables du Lot-et-Garonne, c'est franchir avec alsance les limites permises du boniment. PINDERES. - Accident. - Le sieur M. Bon-

nechère, âgé de 17 ans, venait d'aiguiser son

râcloir, dont les résiniers se servent pour enlever la grosse peau aux pins. Ayant posé l'outil par terre, il aiguisait celui de sa mere, quand il est tombé si malencontreusement, qu'il a posé son poignet sur la lame du râ-Il s'est fait une entaille sur toute la largeur du poignet jusqu'à l'os. Perdant le sang en abondance, on l'a transporté auprès de M. le docteur Dubarry, qui a eu beaucoup de peine

le jeune Bonnechère s'est trouvé mat deux fois. Il en sera quitte pour un mois de re-SEVCHES. - Mouvement de la population. - Durant l'année 1909, on a enregistré dans notre commune 9 mariages, 19 décès et 6 nais-

à lui arrêter le sang, vu que toutes les

veines étaient ouvertes. Pendant l'opération,

Dans tout le canton de Seyches, 76 mariares, 168 décès et 95 naissances. VILLENEUVE-SUR-LOT. - La nicotine. Aurons-nous de la nicotine, cette année ? La chenille fileuse commence déjà à faire de sérieux ravages et la nicotine manque rmé. M. le maire sera accompagné dans cet- dans notre contrée. Les pruniculteurs soute démarche par les sénateurs et députés du | cieux de leurs intérêts se demandent à quelle pourraient-ils bien s'adresser pour se pro-

curer le précieux liquide. Mais c'est en vain

qu'ils frappent aux portes sans qu'elles s'ou-

nsecticide végétal Georges Leygues, l'heureux et fumiste héritier de Chauchard, va-t-il leur en promettre encore à un franc le litre, comme il le fit l'an dernier? Enfin, voici les élections qui apporteront peut-être du bon, liquide avec elles mais même en admettant qu'il en arrivat à ce moment, il serait trop tard, car la chenille dans deux mois d'ici aura fait son inguéris-

sable ravage. Pour les inondés. - Après l'envoi du montant de sa souscription pour les inondés de la Seine, le comité de Villeneuve-sur-Lot de la Société de secours aux blessés militaires a recu une nouvelle somme de 119 fr. 25, qu'il a aussitôt adressée au Comité central de la Croix-Rouge, ce qui porte le total définitif de la souscription à la somme de 1.154 fr. 45.

gens la nuit, au point que passé huit heures, si cela continue, les honnêtes gens n'oseront plus quitter leur maison. La bande des Fontès fait toujours parler l'elle. Samedi dernier, elle arrêtait un travaileur, dit Marquis, d'une force peu commune qui rouait de coups un des Fontès, mais pas assez cependant pour le mettre dans l'impuissance de nuire, puisque le lendemain dimanche, 6 mars, vers une heure du matin, accompagné des apaches de sa bande, il arrétait sur le parcours du pont cinq personnes, leur demandant la bourse ou la vie.

Bugat, qui fait aussi le crieur public. Usant de son revolver, il tira trois balles sans at- parvint à les dégager, ils avaient cessé de vivre. teindre les malandrins. Dans la journée de lundi, lorsque le commissaire et ses agents, sur les plaintes portées par les victimes des agressions, voulut procéder à l'arrestation des rôdeurs, il trouva qui parler. Il dut essuyer avec eux une véri-

Parmi ces dernières se trouvait l'artificier

able lutte, au cours de laquelle il fut sérieusement malmené Nos apaches, déjà trop fameux et qui viennent à peine de purger une condamnation que leur infligea dernièrement le tribunal, ont comparu de nouveau le mercredi 9 mars | de la Guerre, de la Marine et des Colonies devant les juges correctionnels qui les ont condamnés cette fois : le jeune Fontès, qui doit être incorporé cette année, à un an de | du Foie, de l'Intestin, de la Vessie, le Diabete,

prison, et l'aîné à trois mois. Ces peines sont beaucoup trop légères pourles malfaitears auxquels elles sont infligées. A quoi bon toujours correctionnaliser des crimes, et en faire des délits, plutôt que de condamner aux travaux forcés à temps ceux qui en sont les auteurs ? Jouer du couteau et du revolver, en un mot,

armée sont l'objet de peines bénignes qui ne font qu'encourager les apaches à poursuivre eur œuvre criminelle. MONFLANQUIN. - Travaux de la ville. -On procède actuellement au déblaiement du jardin Larranze, que la commune acheta il

commettre des attaques et des vols à main

y a quelque temps pour l'aménagement d'un marché aux moutons. Des ouvriers spéciaux installent les fils de la ligne téléphonique du bureau auxiliaire

Etat civit de février. - Naissances : Aga the Thomasa Dompez, rue du Laurès ; Marie | Péglise de Saint-Jean de Thurac. Marthe Malatie, à Lartigue ; Andréa Delpit, à Boudou ; Joseph et André Rouzlé, jumeaux, | teau du Noble. a Catuffe. Décès : Louis Nicot, 44 ans, hospice ; Jean

Popie, 75 ans, à Lamartine : Paul Marcel Chablot, 25 jours, au Roc : Marie Ribeyreu, 5 ans, veuve Jean Metge, a Sabathier. NERAC. - Souvenir français. - La réunion | faire part à leurs amis et connaissances de la générale des sociétaires aura lieu prochaine- perte cruelle qu'elles viennent d'éprouver en ment pour le renouvellement des membres du la personne de

Soirée de gala. - L'Escolo gascouno donne a le lundi de Pâques 28 mars, au théâtre de Nérac, une grande soirée de gala et de charité, avec un spectacle entièrement inédit, qui sera interprété par quinze escoliers et cinq esco-

nages ; « Voilà l'eau ! » revue aquatique et Boulevard ; Marie Dufau, domestique, 18 ans, mythologique d'actualité, avec chœurs, jonée rée de la légende locale de 1583. Costumes de

l'époque : intermèdes inédits. Les dames ne seront pas admises en chapeau aux fauteuils d'orchestre ni au parterre. Le public est prévenu que les places prises en location pourront être marquées. L'Escolo assurera un service d'ordre pour que les places louées ne soient pas envahies par l'encombrement de la foule des l'ouverture des portes. Nous ferons connaître ultérieurement le pro-

Haute-Garonne De Toulouse :

Tribunal Correctionnel Audience du 12 mars

Président, M. Dèzes ; ministère public.

M. Gouazé ; greffier, M. Bonhomme INFRACTION A LA LOI DU 15 FÉVRIER 1902. - M. M... est inculpé d'avoir fait construire une habitation dans une agglomération de plus de 20.000 habitants, sans un permis du maire constatant que le projet lui a été soumis et que les conditions de salubrité prescrites par

M. M... se retranche derrière son entrepreneur, qu'il avait chargé de toutes les démarohes. L'entrepreneur a bien fait cette demande, mais il manquait à cette demande un plan que le bureau d'hygiène lui a vainement réclamé plusieurs fois ; ce n'est de sa part qu'un oubli et il est décidé à compléter ce dossier dans le plus bref délai

Le tribunal prononce le relaxe de M. M ... MENDICITÉ. - Paul Charouleau, 42 ans, mendia, le 10 mars, dans la rue des Filatiers, et sur la place des Carmes. Cela lui vaut trois jours de prison.

Echos du Pala's M. Costes, juge d'instruction, a interroge deux individus, G... et A..., auteurs d'une tentative de vol commise chez un libraire de la

rue des Lois. Il a recu la déposition du plat-M. Baulme s'est occupé de la tentative de vol qualifié commise rue Caffarelli. Il a interrogé V..., l'un des inculpés. Il a encore entendu quatre témoins dans l'affaire des vols de bicyclettes reprochés à S...

Aux délégations judiciaires, M. Ricard a. par commission rogatoire de Montpellier, resa prose à la gazette toulousaine et affirme cueilli plusieurs témoignages au sujet d'un voi. - Lundi se réunira le jury d'expropriation

qui doit procéder aux opérations nécessitées par la construction des groupes scolaires à Fontaine-Lestang, Saint-Martin-du-Touch, la Croix-de-Pierre et le quartier des Fontaines.

Syndicat d'Initiative

CINQ JOURS A BARCELONE Départ de Toulouse le jeudi 24 mars, retour le mardi 29.

Afin de rendre le séjour plus fructueux, une causerie sur Barcelone sera faite quelques jours avant le départ. Le dernier délai d'inscription pour cette excursion est fixé au jeudi 17 courant inclus. S'inscrire d'ici là au bureau du Syndicat, au Capitole, où l'on trouvera tous renseigne-

ments complémentaires utiles. La Sauts parl'Eau de Boulou

Les Congrès Les socialistes français Paris, 13 mars. Le congrès discute ensuite la question de la éforme electorale ; M. Colliard, député, com-

hat la représentation proportionnelle qu'il présente comme étant un danger pour la Répu-Par contre, M. Laville, de la Fédération de la Gironde, demande au congrès de voter le principe de la représentation proportionnelle; il a, dit-il, reçu un mandat à ce sujet. Trois ordres du jour sont déposés, le premier, déposé par le délégué de l'Isère, est un ordre du jour pur et simple ; le second est pré-santé par la fédération de la Marne et deman-

de l'adoption en principe du scrutin de liste avec représentation proportionnelle ; enfin, le dernier éamne de M. Orry, secrétaire-général du parti, déclarant repousser le scrutin de vrent pour laisser passer les bidons de cet liste avec représentation proportionnelle. Finalement, c'est l'ordre du jour de M. Orry qui l'emporte et il est adopté à l'unanimité

moins 6 voix et 9 abstentions. Enfin, le congrès émet un vœu en faveur de la défense de l'école laïque et, pour faire échec au patronage catholique, en émet un autre demandant la création de patronages du dimanche laïques.

Avant de se séparer, les congressistes déci-

dent que le prochain congrès aura lieu à Vier-

Les Grèves

zon aussitôt après les élections législatives.

Les mineurs de Ronchamp Ronchamp, 13 mars. M. Renoult, secrétaire d'Etat aux finances, venu à Ronchamp, a eu ce matin une entre-Les apaches - Décidément, les apaches vue avec le comité de la grève qui a maintenu sont les maîtres chez nous. Els terrorisent les ses dernières revendications consistant dans la reprise complète du personnel et dans une

> lier des manœuvres. PETITES NOUVELLES

augmentation de 0 fr. 25 sur le salaize journa-

 Deux locomotives sont entrées en collision à la gare de Champigneulies, près Nancy; les deux machines ont été complètement brisées; il n'y a eu ucun accident de personnes. - Deux ouvriers de Flers-en-Escrébieux (Nord), étaient occupés à un lavoir, lirsque l'orifice de ceant-ci s'obstrua; ces ouvriers descendirent dans la

cuye: à ce moment, un éboulement de charbon se

produisit, les ensevelissant tous les deux; quant on

EAUX BICARBONATÉES SODIQUES FORTES Les seules de cette nature dans les Pyrénées FOURNISSEUR DES MINESTÈRES

MALADIES DE L'ESTOMAC

les Fièvres paludéennes, Convalescences EN VENTE PARTOUT Etablissement ouvert toute l'année CHAPELLE. - CHEMIN DE FER

Succursale du Sud-Ouest AUBA et DEL-OUR, R CANTEGRIL Toulouse. Prix de. la bouteille, 0 fr. 50. Dépôt chez tous les pharmaciens et marchands d'eaux miné

AVIS DE DÉCÈS

Monsieur et Madame H. de BLAVIEL, le docteur et Madame de GAULEJAC, prient leurs amis de vouloir bien assister aux obsèques de

Madame A. de DREME dul auront lieu lundi 14 mars, à 10 heures, en La levée du corps aura lieu à 9 h. 4 au cha-

Il ne sera pas envoyé d'autre invitation.

Les familles Joseph NEBOUT, Léonce LA-FON et Gustave LAFON, ont la douleur de

Madame Emile LAFON Née Marie-Joséphine-Laure FONTAINE de LALANDE

Les obsèques auront lieu à Aiguillon le mar di 15 mars, à 10 heures du matin.

Bulletin Financier

REVUE FINANCIERE

Paris, 12 mars. Sauf sur les Mines d'Or, qui ont été recherchées en fin de semaine par Londres en raison de la publication de rendements favoraeles et de l'augmentation de la main d'œuvre Indigène, le marché a, dans l'ensemble, fait preuve d'irrégularité. On sent surtout, aussi bien dans les rangs de la clientèle que dans ceux des professionmels, une tendance à réafiser qui se justifie et par l'approche des fêtes de Paques et par certains indices de tension monétaire à l'étranger. Si, à ce point de vue, la situation n'a pas sensiblement empiré en Angleterre, par contre, elle ne semble pas devoir s'ameliorer de sitôt aux Etats-Unis et surtout en Allemagme. Quant aux indications politiques, elles comportent toujours le même amalgame de calme absolu pour le présent et de réserves pour l'avenir. En Angleterre principalement, la position du ministère actuel ne laisse pas que d'être délicate et le chef du gouvernement n'a peut-être pas toute l'autonité voulue pour venir aisément à bout des difficultés dont il ne peut manquer de trouver sa route semée.

NEW-YORK

la séance de mardi, les syndicats intéressés | étaient supérieures de 15,240,000 yens. Les dén'ayant pas ménagé leur appui à leurs valeurs | penses accusaient un accroissement de 15 mil-

New-York Central augmentait à 6 % son divi- cettes que sur les dépenses. Les fonds Brésidende annuel, le ramenant ainsi au taux pra- liens sont soutenus ... tiqué avant la crise ; si cette nouvelle fut bien accueillie par les professionnels, qui y voient | 100,000,000 qui doit être émis jeudi 17 courant. le présage d'une élévation du Pensylvania Les obligations offertes sont du nominal de naire à 5 %, le public a cru devoir plutôt criti- or les ter mars et ter septembre de chaque anquer cette mesure, jugeant que l'intérêt du ré- née. Elles sont remboursables en 50 ans à parseau demandait plutôt que le surcroît de bénéfices fût employé à fortifier les ressources de trésorerie et à améliorer les voies et le ma-

tériel de la Compagnie. L'Utan Copper augmente également son dividende qui est porté sur la base annuelle de dollars (3) au lieu de dollars (2) actuellement

de la tendance à la réaction qui a prédominé | On souscrit au Crédit Mobilier et chez les durant les dernières séances, les titres cupri- agents de change. La cote officielle sera defères avant rétrogradé dans leur ensemble | mandée. par suite de la statistiqu défavorable du cuivre pour février, et ce mouvement a entraîné le reste du marché, en lui faisant perdre la plus grande partie de l'avance acquise au début de la semaine.

Cependant, il n'y a pas d'arrêt dans l'augseaux, bien que certaines lignes de l'Ouest droit d'exportation du sel ; 2º Sur les taxes à aient eu à souffrir des inondations.

avec 85,616 tonnes. La statistique du cuivre pour février a été un désappointement pour le marché, devant | rue de Clichy, Paris. l'annonce répétée d'une amélioration considé-

La consommation locale n'a absorbé que titres qui se négocient à 476-477. 66,618,000 livres contre 78,150,000 pour le mois précédent et les exportations de février sont en décroissance marquée, avec 37,370,000 contre 81,692,000 livres en janvier.

maine, maintient ses bonnes tendances, favorisées par la sécheresse presque ininterrompue dans la région du Texas ; le disponible

FONDS D'ETAT

La tendance demeure ferme sur ce compartiment qui n'a enregistré d'ailleurs aucun mouvement véritablement intéressant. Cette semaine le 3 % a manifesté quelque indécision et il a été surtout soutenu par les achats considérables des caisses publiques, achats qui atteignent pour le mois de février 21,534,000 f. L'Extérieure Espagnole accuse quelque tendance à la lourdeur. On s'inquiète un peu de la dissolution prochaine des Cortès et des difficultés auxquelles va se heurter le ministre

des finances pour équilibrer son budget. Fonds Portugais et Russes sans intérêt cette semaine. Fonds Serbes bien tenus. Le nouvel emprunt 4 3 % cote 454. On annonce une prochaine émission de 30,000,000 d'obligations. Fonds Hongrois très soutenus. En dépit des démentis, on a tout lieu de croire que le groupe Rothschild procèdera prochainement au placement d'une tranche de 100,000,000 couronnes sur l'emprunt de 345,000,000 de couronnes voté dernièrement. Les Fonds Japonais sont très bien tenus. Le nouveau budget vient d'être adopté par la Chambre haute. Par comparaison avec le budget précédent, les recettes se traduisaient par une augmentation de 18,570,000 yens aux or-Les transactions ent été plus animées cette | dinaires et une diminution de 3,300,000 yens semaine, dépassant un million d'actions dans aux extraordinaires. Les recettes totales lions 250,000 yens. La chambre des représen-Le lendemain, le marché apprenait que le tants a réduit 3,700,000 yens tant sur les re-

Nous avons annoncé l'emprunt fédéral de et du Southern Pacific à 7 % et du Steel ordi- 500 francs et rapportent 20 francs payables en tir de 1912. Il est à noter que la plus grande facilité de versement est accordée aux petits souscripteurs. Ces derniers ont en effet la faculté d'échelonner leurs versements jusqu'au 1er mars 1911. Els reçoivent même dans ce dermier cas le coupon plein, mais ont à payer d'autre part un intérêt de retard de 2 %, si bien que le prix d'émission ressort pour les obliga-Les actions de Chemins de fer ont souffert | tions non libérées à 443 75 au lieu de 447 50.

Nous rappelons qu'il sera procédé, le 12 courant, à l'emission de 17,500 obligations de 500 francs 5 % de l'Etat de Rio-Grande du Nord (Brésil) au prix de 482 fr. 50.

Outre la garantie générale de toutes les res-sources, entièrement libres de l'Etat, des gamentation globale des recettes brutes des re- ranties spéciales sont affectées : 1º Sur le L'industrie de l'acier et du fer est toujours florissante, la production du fer pour le mois dernier atteignant son chiffre le plus élevé mars et ler septembre.

Les demandes sont reçues jusqu'au 22 mars à la Banque Commerciale et Industrielle, 25, Les obligations 6 % première hypothèque de

Municipality of Para Improvements ont été Tout au contraire, les stocks au 1er mars introduites mercredi dennier au marché offis'élevant à 107,188,000 livres, en augmentation | ciel des banquiers au comptant. Le prochain de 87,250 livres sur le fer février, bien que la | coupon sera de 15,1 15,12 payable le 1er juillet production ait été réduite à 112,700,000 livres prochain. Nous avons déjà indiqué quelles en février contre 116,547,000 livres en janvier. Étaient les garanties sérieuses affectée à ces

Compartiment ferme sans grands mouve- nos Grandes Compagnies de Navigation;

que de Paris est plutôt calme, de même que Les recettes sont cependant toujours brillan- | privilégiées sont en fait comme des obligale Lyonnais, dont l'assemblée générale doit | tes. cloture à 14 94, sans changement, le Mai à avoir lieu le 19 courant. Le Grédit Foncier se bien tenues à 466 50. Les travaux du Port vont outre ce caractère de sécurité, la perspective de Tunisie à 570 pour les actions non liberées | recevoir une impulsion nouvelle, par suite de | d'une plus-value au fur et | la tension monétaire qui se dessine aux Etat

situation intéressante cet établissement s'é- effectuer par heure 700 mètres cubes de rem- value que ne pourraient jamais espérer des du métal et ceux des valeurs cuprifères. tait constituée au Maroc. Cette information | blai à une hauteur de 5 mètres au dessus de | obligations. vient de nous être confirmée par une des per- l'eau. sonnalités les plus autorisées de la colonie française au Maroc. On attend là-bas les meilleurs résultats de la Société Marocaine des Travaux Publics, qui a déjà mis à l'étude les questions des eaux et du port de Tanger. La Société Générale, très ferme à 727. Son

chiffre d'affaires se développe encore cette année d'une façon fort intéressante. Le Credit Mobilier, dont l'activité ne se ralentit pas,

cloture en hausse à 725. Parmi les Banques étrangères, notons la fermeté des Banques Mexicaines et la tenue remarquable de la Banque Franco-Américaine, qui s'établit à 730. Le mouvement général des affaires et les bénéfices marquent une progression continue depuis sa fondation décembre 1905). On demande à 659 les actions de la Banque Hypothécaire Franco-Argentine, et les obligations 4 % s'établissent d'autre part à 452. Nous croyons savoir que malgré l'augmentation du capital, les actions seront aussi largement rémunérées cette année que l'an-

TRANSPORTS

née dernière.

L'amélioration générale des recettes a contribué à maintenir la fermeté de nos Grandes Compagnies de Chemins de fer. Dans le groupe étranger, les Lombards maintiennent simplement leurs cours. Le déficit de 1909-1910 s'élève à 7 millions de couronnes contre 8 millions en 1908-1909. Autrichiens et Méridionaux très calmes. Chemins Espagnols assez bien tenus. On prétend que e prochain dividende du Nord-Espagne sera de 16 ou 16 pesetas contre 14, et celui du Madrid-Saragosse 19 contre 17.

Les obligations 5 % Or du Saint-Louis And San-Francisco, aux cours de 487 50, se capita lisent à 5 25, sans tenir compte de la prime de remboursement au pair de 516 francs. Pour le mois de janvier, les recettes sont en progression de 39.000 dollars sur janvier 1909. L'obligation 5 % Or de la Compagnie Générale de Pernambuco elôture en progrès à 460 Le 5 1/2 % Grand Nord Central de Colombie représente au cours actuel de 424 francs un

rendement de plus de 6 %. L'obligation 5 % Or première hypothèque du tifs. On a traité surtout l'Eclairage et Force, branche Bowling marche très bien. Chemin de fer de la Cote Orientale de l'Uru- | le secteur de la place Clichy. La Parisienne de guay est très bien tenue à 456 francs. D'après | Distribution est plus lourde les résultats acquis à ce jour, le service des | Les actions de l'Energie industrielle sont obligations laissera un excédent de 225,000 plus actives à 113 et les obligations sont de-

ses cours, son marché étant complètement privé. truqué. L'Omnibus a été réalisé sur le « fait truqué. L'Omnibus a été réalisé sur le « fait Les actions privilégiées de 250 francs 5 %, accompli ». La Thomson Houston, d'aberd ra- série B, de la Société Toulousaine du Bazamenée à 816, termine en reprise, et la Thom-son Hellénique s'inscrit à 110 50. Les bénéfices La Société Toulousaine du Bazacle est cons-691.043 en 1908. L'affaire est dans une excet- connue de nous, Toulousains, puisqu'elle ré-

de Tramways, Eclairage et Force de Rio-de-Janeiro sont recherchées à 465. Les recettes merc, Ducaf, Lacretelle, Laurens, Reille et de janvier accusent en faveur de 1910 une augmentation de 394.885 francs.

croissants pour le semestre en cours. La Ban- l'égard du renouvellement de la concession. | placement vraiment intéressant. Ces actions

et 595 pour les libérées. Nous avons dit quelle l'arrivée de la drague Alvarez Cabral, qui peut | à mesure du développement de l'affaire, plus- | Unis et qui n'a pas laissé d'influencer les contrait quelle l'arrivée de la drague Alvarez Cabral, qui peut | à mesure du développement de l'affaire, plus-

METALLURGIE. - CHARBONNAGES

La plupart des valeurs métallurgiques accentuent leur mouvement rétrograde que nous avions déjà signalé, notamment Commentry Fourchambault, qui perd une centaine de points sur la diminution importante des béné-

Les Charbonnages français, par contre, sont toujours très fermes, notamment Marles. Les | tes de Cafsa sera maintenu à 130 francs par Sociétés du Nord viennent de décider une action et 112 50 par part. hausse de 0 10 par tonne,

A noter quelque hésitation sur le marché des Industrielles russes, qui a eu à supporter des réalisations de bénéfices assez nombreuses. Briansk s'alourdit à 310 ; il se confirme que la situation de l'affaire s'est sensiblement amélioree en 1909. Par contre, les Aciéries du Donetz améliorent leurs positions. On annonce pour jeudi prochain l'introduc-

tion sur le marché en banque au comptant des actions de la Société russe de l'Usine mécanique Stoll et Cio. On sait que l'industrie des machines agricoles dont s'occupe cette entreprise prend en Russie une extension sans cesse croissante. Les bénéfices de la Société ont passé de 1.666.000 roubles en 1905 à 3.462.000 roubles pour le dernier exercice. Les dividendes n'ont jamais été inférieurs à 10 %. La Société a augmenté son capital de 1.000.000 à 2.000.000 de roubles. Ce capital est pratiquement assuré avec les bénéfices actuels, d'un dividende minimum de 26 francs par action, soit 10 %, susceptible d'amélioration.

Les Charbonnages russes sont également olus lourds. On cloture ferme, mais les ordres ont rares.

L'action privilégiée industrie houillère de la Russie méridionale est cependant mieux traipar le succès de la récente augmentation de l capital de la Société. Bakou termine moins bien tenu à 890.

VALEURS DIVERSES

mandées à 492. Le capital doit être porté de quant au Nord-Sud, il ne faut point raisonner | zaire la concession de l'éclairage public et | d'une redevance sur les produits.

nets s'établissent à 731.842 drachmes contre | tituée depuis le 7 courant. Elle est déjà bien sulte de la fusion de deux affaires de notre Peu d'affaires sur les valeurs de Tramways | ville. Sons sa nouvelle forme, nous lui souhaitons la bienvenue. Son conseil réunit les noms Par contre, les obligations de la Compagnie | de MM. Massol, Adam, Baudon de Mouy, René Sarrut

Marché très soutenu mais très calme sur | B sont placées, au pair de 250 francs, aux gui- | criptions. I chets de tous les agents de change et de touments intéressants. La Banque de France res- Assez vive réaction sur les titres de Suez, tes les maisons de banque et établissements Bourse à 108 et 109 francs.

Le marche du coten moins animé cette se , to à 4.390, malgré un chiffre de bénéfices , qu'impressionne l'attitude de la commission à , de crédit de notre ville. Elles constituent un , tions, car les recettes actuelles certaines assu-

Sur les valeurs gazières, peu d'activité, mais toujours plus de demandes que d'offres. Caz de Paris ferme à 308.

Au cours de 482 50, les obligations 4 1/2 de la Société Roubaisienne d'Eclairage sont particulièrement intéressantes, étant donné qu'elles vont détacher, le 15 avril prochain, un coupon de 11 25. Legère reprise du groupe phosphatier. Nous

croyons savoir que le dividende des Phospha-Malgré l'augmentation des stocks de nitraite, les valeurs du groupe sont assez bien

Le marché des valeurs sucrières est de plus en plus actif. Les valeurs de Tabacs sont fermes, notamment les Tahacs ottomans, qui gagnent une quinzaine de points. On escompte un divi- des mines d'or, inactif depuis de nembreus dende de 24 francs, égal à celui de 1907-08. A suivre de très près la reprise du groupe

des Dynamites. La Dynamite Centrale s'est

traitée à 715 et 719. British South African est

recherchée à 18 francs, sur l'accroissement des

demandes d'explosifs des mines sud-africaines

Progrès également de la Dynamite Nobel, dont la situation financière est exceptionnelle-

ment brillante. Parmi les dernières affaires que nous avons signalées, notons l'avance des actions du Froid industriel, oni progressent à 121 francs sur les nouvelles que la Société aurait reçu plus de 100.000 francs de commandes nouvelles pendant la dernière quinzaine. Les frais généraux de l'exercice qui vient de commen-cer seraient d'ores et déjà couverts.

Les Alcoels de l'Ardèche sont en reprise à tée à 500, sur l'impression favorable produite | 150 francs, cours qui paraît vraiment inférieur à la valeur du titre, étant donné sur- née vaut 60 francs, la part se négocie à 20 fr tout que la marche industrielle de l'affaire est | Les dernières nouvelles reçues de Guinée sont actuellement un fait acquis.

L'action privilégiée Billiards Brunswick se tient à 608 francs la privilégiée et 554 l'ordi-Les valeurs Electriques sont bien tenues ; naire. Le dividende de 30 francs au mois de la la Mine Hudson et au puits Mercédes C les secteurs parisiens ont été même assez ac- mai prochain est depuis longtemps assuré. La | puits doit être creusé à une profondeur de 150

La Compagnie générale de l'Amérique Cen- minérale en profondeur, et il n'y aurait pa trale a commencé les opérations de mise en lieu d'être surpris si on venait à découvrir valeur de ses concessions au Nicaragua. On annonce, d'autre part, la formation aux | La Preciosa maintient son avance à 11 25 et Le compartiment de la Traction a manifes- 3 à 4 millions. Les anciens actionnaires au- Etats-Unis de cinq sociétés fermières pour metté des dispositions satisfaisantes. Le Métropo- ront un privilège de souscription. La Compa- tre en valeur de suite les terrains culturaux litain s'améliore sur la reprise du trafic ; gnie vient d'obtenir de la ville de Saint-Na- de la Compagnie Générale, avec paiement

La Banco di Roma, 1, rue de Choiseul, MM. Armstrong et Cio, 19, rue Scribe, et tous les banquiers et agents correspondants dans les départements, continuent à livrer, au pair de 25 francs, des actions de la Compagnie générale de l'Amérique Centrale.

Le Syndicat du Nicaragua, 3, rue de la Boëtie, donne tous renseignements utiles. L'émission des 25.000 actions de préférence de la Franco Wyoming Oil Cy s'est terminée, le Bazin, Bessaiguet, de Chanteau, Deruad.Dou- 10 courant, avec un plein succès. Le dépouillement n'est pas encore terminé à la Banque Intermédiaire de Paris, mais d'ores et déjà il Les 26.120 actions privilégiées 5 % de la série | y aura lieu à réduction pour les grosses sous-

Les nouvelles actions sont recherchées en

MINES ET METAUX

Soutenu au début de la semaine, le Rio. Tinto a assez vivement réactionne dans dernières séances, revenant de 1960 à 1935 marché du cuivre a, en effet, été influença ter également une augmentation sensible; stocks aux Etats-Unis. En coulisse, le Cape Copper s'alourdit ée

lement à 190 ; Tharsis 155 contre 156 50. Valeurs d'Etain toujours calmes. Rien de nouveau à signaler sur l'action L noya. L'activité à la mine se concentre des travaux de développement, en attenda que les travaux d'assèchement et de nouve réglage de la machinerie hydro-électric

soient terminés. Bonne tenue des Valeurs de Zinc. Villem. gne se retrouve attrayante à 126 francs, en r son de la qualité exceptionnelle du miner mis à jour par les travaux d'avancement.

MINES D'OR

L'augmentation de la main-d'œuvre et la re blication de rendements favorables pour mois écoule sont venues stimuler le more

La Rand-Mines gagne 5 points à 235 50 ; Coldfields s'est avancée à 158 50 ; East-Ram

137 contre 134. Fermeté de la Ceneral Mining à 66. Les bén fices réalisés par les mines sous le contrôle en vue du traitement des minerais de faible la General Mining pendant le mois de févrie s'élèvent allivres 61.575 contre Livres 61.376 janvier, ce qui représente une augmentation

de Livres 199. Les Territoriales sont toujours soutenue La Mossamedes consolide sa récente haus à 27 25. Mozambique est ferme à 35. Le capit social porté de 1 million de livres à 1 millio 500.000, permettra à la Compagnie d'avoir un fonds de roulement proportionné au dévelor pement de la région dont nous faisions ressortir les causes dans notre dernière revue.

Au comptant en banque, Siguiri cote 145 et 128, actions et parts, la Minière de Guinée van 139 et 99, actions et parts. L'action Haute-Gui

des plus satisfaisantes. Parmi les valeurs mexicaines, Minas Mercé. dès est recherchée à 57 francs. D'excellente indications ont été observées dans les forage pieds et atteint actuellement près de 140 pieds. Bonne tenue des Tréfiteries du Landy à 123. On constate un enrichissement de la mass

un nouveau filon. 12, suivant les coupures.

> PHILOUZE et WADDINGTON, 20, rue Lepelletier, à Paris

OCCASION. - A vendre LA FRANCE ILLUS TREE, le magnifique ouvrage que vieu d'éditer la maison Jules Rouff et C". 130 fascules de 0 fr. 75, d'une valeur de 97 fr. %

La France Illustrée forme 8 grands volumes Elle comprend une documentation des pla remarquables, l'histoire complète de chaque département et des colonies, des cartes et couleur, de fort belles vignettes et gravurs hors texte sur papier couché.

S'adresser à l'administration de l'Express 25, rue Roquelaine, Toulouse.

GRANDE FABRIQUE

MARBRERIE RELIGIEUSE

23, rue Saint-Etienne, 23

Ornements d'Eglise

CHABLUSERIE, BRODERIE

BRONZES ET ORFÈVRERIE

Aubes, Surplis, Rochets

MAGASINS ET BUREAUX:

Rue St Etienne, 23 et 22

TOULOUSE

Christ en fonte

SUCCURSALES

STATUES

pour Croix de Mission

Téléphone n 108

LES ENFANTS N'ONT PLUS

jurillon, Verris

soulagement rapid e Guerisonradicala

parle

TOPIQUEDELIEUX

de Rémusat, TOULOUSE. Dépôt

chasseur, touriste, etc., etc.

SITUATION prouvée de 30.00) f.

rue Alsace, Toulouse.

connue. A ceder pour 90,000 fr

sant tous travaux agricoles,

la « Voix du Peuple », à Auch.

A VENDRE deux maisons

comprenant rez-de-chaussée

élevé sur cave, premier étage

et dépendances, petit jardin

chacune de ces maisons dispo-

sée pour une seule famille.S'a

dresser rue Raymond-IV, 62,

PRETS d'ARGENT immédiat

A VENDRE. - Grand landau

et wagonnette à l'état de neuf.

S'adresser château de Laprade, par Carbonne (Haute-Ga-

Imprimerie spéciale. Le gérant : Amédée BESSON.

Écriro : GEORGES, 12, Rue du Havro, PARIS

Toulouse.

HOMME, 34 ans, connais- canicien.

Torbes, rue Brauhauban, 3.

TATITUT même le plus ancien est guéri de suite, san

DIADIII expédié / contre 5 f. adressés à M. Osmont pharm. 1 cl., 37, allée Lafayette - Toulouse.

FION 2! 1/2 FION 1: 25 ._ Envoi franco par la poste,

ARRES-LAPOQUE Phen AUGH et toutes pharmacies

Depot dans toutes les pharmacies de la région

par la poste, 1 fr. 65

1/2 mac. 1 fr.; par poste, 1 fr.10.

Pharmacie DELIEUX, 9, rue

par la poste, 1 fr. 10.

Sont invités à se réunir

par la poste, 1 fr. 10.

Sont invités à se réunir

par la poste, 1 fr. 10.

Sont invités à se réunir

par la poste, 1 fr. 10.

Pharmacie DELIEUX, 9, rue

S'adresser Union foncière, 48, re le sieur Firmin Delho

demande gérance ou direction juge commissaire, et M.

libre à la Saint-Jean ; référen- hon, liquidateur provis

ces. S'adresser au bureau de chargé d'assister le débitel

rue des Abeilles, nºs 3 et 5, SOCIETE D'ECLAIRAGE COmprenant rez-de-chaussée DE CHAUFFACE DE

TERETS.

du suspensoir spécial pour vé- pour delibérer sur lociveriste, cavalier, soldat, tion d'un concordat.

Cors Elis-19-pericix | Tribunal De Commer

DE TOULOUSE

Liquidation judiciaire (Loi

Les créanciers du sieur

toine Joseph, chemisier,

sont invités à se réunir

mars, à une heure et de

pour délibérer sur la form

Par jugement du 11 11 1910, rendu sur requête di

biteur, le tribunal a de

et 6, place du Château-d'E à Toulouse, constructeur

M. Roumengon est n

Le Greffier,

Raymond VERNHE

AVIS DE CONVOCATIO

Les Actionnaires de cette

iété son invités à assi

l'assemblée générale ord qui doit avoir lieu à Pi

ue Maud, le deux avri à trois heures du soir, et poser, dix jours avant

nion, leurs titres au pol

désignés ci-après :

Société Générale.

Crédit Lyonnais.

soit au siège social ou à les établissements de cre

Et Comptoir National d'E

Le Président du Cons

d'Administration, Signé : O. HEID.

en état de liquidation jud

4 mars 1889)

Lourdes, boulev de a citotte t boulev. dela Cars

regime, par le célèbre Traitement Osmon

Foires et Marchés

MARCHE DE BORDEAUX

Blés. - On cote : les 10 kilos du Centre disponible, 24 fr. 85 à 25 francs; livrable, 25 francs. Farines. — On cote : Farines supérieures du haut

pays, 35 franc les 100 kilos; premières marques, Issues. — On cote : Son gros disponible, 16 fr. 25; livrable, 16 france; sor ordinaire, disponible, 15 25; livrable, 14 fr. 50; remoulages disponibles, 16 fr. 50; Myrable, 16 francs; repasses ordinaires disponibles, 15 fr. 50 ; Myrable, 16 francs ; Plata disponible,

Mars. — On cote: Mais roux du pays, les 75 kilos, 18 fr. 25; blanc, 17 fr. 25; roux de la Plata disponible, les 100 kilos, logés, 19 fr. 75; livrable, 19 fr. 50; blanc, 19 fr. 50; Cinquantini, disponible, 23 francs. Avoines. — On cote : Avoines du Poitou, grises, 21 francs les 100 kilos; Bretagne grises, 20 fr. 75; noires, 20 fr. 75; lPata légères, 18 fr. 25; lourdes, Orge. - On cote : Orge du pays, 17 fr. 50; Algé-

Setgles. - On cote : 17 fr. 75 les 100 kilos. Poivres. - On cote : Tellichery, 53 francs; Saigon Tartres et dérivés. - On cote : Lie cristallisation, le degré, de 0 fr. 60 à 0 fr. 78; lie acidité totale, de 84 à 87 centimes; tartres selon rendement, de 26 centimes à 1 franc le degré; crême de tartre, 99 %, a 157 francs les 100 killos; 98 %, 156 francs; 95 %, 151 francs; 92 %, 149 francs.

Engrais phosphatés. — Poudres d'os verts, 16 à 20 % d'acide phosphorique et 3 40 à 4 % d'azote organique, 10 fr. 50; noir amimal, 18 à 20 % d'acide phosphorique et 1 50 % d'azote, 8 francs; scories de déphosphoration, 12 %, 6 francs, phosphate préci-ptió 3540 % d'acide phosphorique soluble, l'unité

Engrais potassiques. - Sulfate de potasse, 48 à 50 % de pocasse, 25 fr. 50 le sico kilos; chlorure de potassium, 48 à 50 % de potasse, 21 fr. 75 les 100 kilos, kaimite, de 12 à 14 % de potasse, 6 francs les | phry Ward (C. Looten). 100 kilos; sang desséché, 12 à 13 % d'azote, 1 à 3 % d'acide phosphorique, 50 % de potasse, 1 fr. 95 | Noël Desjoyeaux). sacs d'origine, brut, disponible, 24 fr. 50; mitrate de (A. Béchaux, correspondant de l'Institut). potasse, 13 % d'azote, 44 % de potasse, 48 fr. 50; sulfate d'ammoniaque, 20 à 21 % d'azote, 32 trancs.

MARCHE DU HAVRE

Du 12 mars Cotons. - Courant 1910, 98 78; prochain, 92 37; mai. 92 12; juin, 91 50; juillet, 90 87; août, 90; septembre, 87 75; octobre, 82 52; novembre, 79 37; 77 62; tendance soutenue; vente, 2,650. Cafés. - Courant 1010, 48 25; prechain 1910, 48; mai 1919, 48; juin, 48; juillet, 47 75; août, 47 50; septembre, 47 25; octobre, 47; novembre, 47; décembre, 47; janvier 1911, 47; février 1911, 47; tendance

Laines: — Buenos-Ayres : Courant 1910, 193 50; prochain 1910, 193 50; mai 1910, 193 50; julin, 192 50; juillet, 192; acut, 192; septembre, 190; octobre, 189 50; movembre, 169; décembre, 187 50; janvier 1911, 185 50; tévrier 1911, 185 50; tendance calme; vente, 525. Laines. - Cr. Plata : Courant 1910, 235; prochain, 232; mai 1910, 230; juin, 230; juillet, 230; août, 230; septembre, 230; octobre, 230; novembre, 230; ten-

HAUTE-GARONNE

Mercuriale du 12 mars 1910. - Prix du bétail sur pied, 1s 50 kilos : Bœuds, 37 francs; vaches, 32 francs; veaux, 45 50; moutons, 48 francs; brebis, 46 francs; agneaux, 2 fr. 50: porcs, 45 francs.

Coréales. — Bié, les 80 kilos, 19 fr. 90; maïs, 13 25;

Pour s'en convaincre, il faut lire le livre inté-52 fr. 50; percs. 45 francs. avoine, 11 fr. 75; seigle, 13 fr. 25; pommes de Lucingo, Rachol et son temps. (Emile Paul,

Haile aux grains. - Blé, de 19 fr. 50 à 19 fr. 75 avoine, de 10 à 10 fr. 50; mais, 18 francs; sorgho, 12 francs; orge, 14 francs; vesces, 18 francs; haricots, 20 francs; fèves, 16 francs; pommes de terre, 5 francs, le tout l'hectolitre; son, 8 francs; repasses to francs; foin, 4 francs; paille, 2 francs, le tout

Marché à la volaille. - Pouleis, de 3 fr. 50 à fr. 50; poules, de 5 à 6 francs; dindons, de 15 à 20 francs; dindes, de 10 à 14 francs; chapens, de à 10 francs; pintades, de 5 à 6 fr. 50; pigeons, de 1 fr. 75 à 2 francs, le tout la paire; lapins do mestiques, de 1 fr. 25 à 1 fr. 50; reproducteurs, de 2 francs à 2 fr. 50 pièce.

Les œufs, 65 centimes la douzaine.

Pones. - Nourrissons, de 25 à 35 francs pièce. Boucherie. - Veaux, 80 centimes; porcs, 90 centimes, de tout le kilo, poids vif. Moutons. — Cours stationnaire.

Foirail. - Au foirail, le mouvement des hausse que nous avions signalé il y a quinze jours, s'est accentué. Les gros attelages ont valu de 1,000 à 1,200 francs. Une paire pour la boucherie a atteint le chiffre, d'ailleurs exceptionnel, de 1,400 francs. Les attelages moyens se sont vendus de 900 à 1,050 francs; les breaux, de 800 à 950 francs; les vaches, de 650 à 750 francs; les gémisses, de 450 à 600 fr.

LE CORRESPONDANT, revue périodique paraissant le 10 et le 15 de chaque mois. - Sommaire du

I. Les Crues de la Seine (Gustave Bord). II. Lettres inédites, avec une introduction et des motes de M. Jean Monval (Altred de Musset). III. Les sentiments de l'Alsace (Pierre de Quirielle) IV. Tête de Vierge, roman II (C. d'Arment). V. Dom Guéranger et son œuvre, d'après une publication récente (de Lanzac de Laborie). VI. Une grande romancière anglaise ; M' Hum-VII. Les couleurs des drapeaux français (Claude-

l'unité d'azote; nitrate de soude, 15 à 16 % d'azote, VIII. La Vie économique et le mouvement social IX. Revue des sciences (Francis Marre).

X. Auguste Boucher (Etienne Lamy, de l'Académie Prix de l'abonnement : Paris, départements et étranger, un an, 35 francs; six mois, 18 francs. Les abonnements partent du ter de chaque mois. On s'abonne à Paris, aux hureaux du Correspondant; rue Saint-Guillaume, 31, dans tous les budécembre, 78 50; janvier 1911, 78 12; février 1911, reaux de poste et chez tous les libraires des dépar-

Le Trésor avait à la Banque de France un compte Le 12 mars 1908, de..... 146.162.066 fr Lo 11 mars 1909, de..... 146.775.172 fr Le 10 mars 1910, de..... 76.471.834 fr.

L'incomparable tragédienne Rachol a exercé une influence prépondérante à son époque dans la haute société et le monde littéraire. éditeur, place Beauvau, Paris.)

Demandez Renseignements confidentiels à M. PLASSE, Banquier, 17, Rue Sainte-Ursule, 17

Flus de Cors

GUÉRIT INFAILLIBLEMENT Tous les Cors, Œils de Perdrix (même ceux ayant résisté au traitement par les Corricides les plus vantés). Le Flacon: 1 france. - Franco Poste: 1 fr. 10

PHARMACIE PEYRARD Place du Capitole

Elie DORBES Pharmacien de 1º classe, Lauréat de la Faculté de Médecine et de Pharmacie Toulouse, SUCCESSEUR.

Dépôt pour le GERS : Pharmacie Nougarède-Seissan, AUCH.

